



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport annuel 2025/2026

Parc - Trafic – Investissements - Évènements

Remontées mécaniques et tapis roulants



Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
A	23 septembre 2026	Création

Affaire suivie par

Daniel PFEIFFER - Directeur du STRMTG
<i>Tél. : 04 76 63 78 78</i>
<i>Courriel : strmtg@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteurs

Christophe MARC - STRMTG / Département Agréments Outils Tapis
Benjamin RICHARD - STRMTG / Département Agréments Outils Tapis

Relecteur

Christophe SION - STRMTG / Département Agréments Outils Tapis

1. PARC.....	8
1.1. LE PARC DES REMONTÉES MÉCANIQUES AU 01/08/2026.....	8
1.1.1 La composition et évolution.....	8
1.1.2 La répartition des remontées mécaniques par massif.....	10
1.1.3 Les exploitants.....	10
1.2. LE PARC DES TÉLÉPHÉRIQUES.....	12
1.2.1 La composition et évolution.....	12
1.2.2 La répartition des téléphériques par massif.....	13
1.3. LE PARC DES TÉLÉSKIS.....	14
1.3.1 La composition et évolution.....	14
1.3.2 La répartition des téléskis par massif.....	15
1.4. LE PARC DES AUTRES INSTALLATIONS.....	16
1.4.1 La composition.....	16
1.4.2 La répartition des autres installations par massif.....	16
1.5. LE PARC DES TAPIS ROULANTS DES STATIONS DE MONTAGNE AU 01/08/2026.....	17
1.5.1 La composition et évolution.....	17
1.5.2 La répartition des tapis roulants des stations de montagne par massif.....	18
2. TRAFIC.....	19
2.1. ENQUÊTE SAISON 2025/2026.....	19
2.2. ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE PASSAGES ESTIMÉS.....	20
2.3. LE TRAFIC PAR CATÉGORIE D'INSTALLATION.....	20
2.4. LE TRAFIC PAR MASSIF – ÉVOLUTION SUR LES DERNIÈRES SAISONS.....	21
3. INVESTISSEMENTS.....	22
3.1. LES INVESTISSEMENTS EN INSTALLATIONS NOUVELLES EN 2026.....	22
3.2. ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT EN INSTALLATIONS NOUVELLES.....	23
4. ÉVÈNEMENTS.....	27
4.1. GÉNÉRALITÉS.....	27
4.2. RÉPARTITION DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES.....	27
4.2.1 Par catégorie d'appareil.....	29
4.2.2 Par faits générateurs.....	30
4.2.3 Les accidents avec blessés graves sur les télésièges.....	31
4.2.3.1 Suivant leur localisation.....	32
4.2.4 Les accidents avec blessés graves et morts sur les téléskis.....	34
4.2.4.1 Les accidents avec blessés graves ou morts sur les téléskis difficiles.....	34
4.3. RÉPARTITION DES BLESSÉS GRAVES ET MORTS.....	39
4.3.1 La répartition des blessés graves et morts par famille d'appareil.....	39
4.3.2 La répartition des blessés graves et morts selon leur âge.....	41
4.4. LES CHUTES DE HAUTEUR SUR TÉLÉSIÈGES AVEC OU SANS BLESSÉ.....	42
4.4.1 La répartition des blessés victimes de chute de hauteur selon leur âge.....	46
ANNEXES.....	49

INTRODUCTION

Ce rapport a pour objet de présenter le parc, le trafic, les investissements et les événements de la saison 2025/2026¹ relatifs aux remontées mécaniques et tapis roulants de stations de montagne en France.

La définition des "remontées mécaniques" est donnée par l'article L342-7 du code du tourisme :

« Sont dénommées "remontées mécaniques" tous les appareils de transports publics de personnes par chemin de fer à crémaillère, par installation à câbles relevant du règlement (UE) 2016/424 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux installations à câbles et abrogeant la directive 2000/9/CE, ainsi que les installations à câbles utilisées pour le service des refuges de montagne mentionnées au d du paragraphe 2 de l'article 2 du même règlement. »

Les **téléphériques**, au sens réglementaire du terme, comprennent les téléphériques bicâbles et les téléphériques mono-câbles (télécabines, télésièges).

Le terme **télési** englobe les remonte-pentes à perches (fixes ou découpables), à cordes, à enrouleurs ou à câble bas.

Les **autres installations** de remontées mécaniques se composent notamment des funiculaires, des ascenseurs inclinés, et des chemins de fer à crémaillère.

Les **tapis roulants** pris en compte dans le présent document sont ceux visés à l'article L342-17-1 du code du tourisme : "[...] tapis roulants assurant un transport à vocation touristique ou sportive dans les stations de montagne."

La liste des différentes catégories d'installations, avec leur codification, est annexée en fin de document.

Concernant les événements, les modalités de déclaration et de qualification des blessures sont celles introduites par l'arrêté du 26 juillet 2010 et la circulaire du 5 septembre 2011.

Le présent rapport prend ainsi en compte ces modalités de déclaration et de qualification des blessures.

Conformément à ces dispositions, les exploitants de remontées mécaniques ont adressé aux services de contrôle les déclarations d'événements et ceci pour :

- tout accident entraînant au moins une personne grièvement blessée ou décédée ;
- tout accident ou incident mettant en cause la sécurité des personnes, provoqué par le dysfonctionnement d'un constituant de sécurité ou d'un dispositif de sécurité, par une défaillance du génie civil ou un manquement aux règles d'exploitation ;
- tout dégât matériel provoqué par un événement extérieur ou un incendie ;
- tout incident nécessitant l'évacuation des usagers ;
- tout autre événement en lien avec la sécurité et susceptible de devenir médiatique (et notamment les chutes de grande hauteur).

Le STRMTG a ainsi réalisé une exploitation des événements qui concernent les accidents ou incidents survenus sur les remontées mécaniques en France durant la saison d'exploitation¹ 2025/2026 et qui concernent les usagers transportés.

¹ La saison 2025/2026 débute le 01/06/2025 et se termine le 31/05/2026. Les chiffres du parc sont ceux au 1^{er} août 2026.

Le présent rapport développe donc les typologies d'évènements précités, décrit ces évènements et conclut sur l'évolution de la sécurité des remontées mécaniques. Les autres évènements d'exploitation sont comptabilisés directement par les exploitants.

Blessé grave :

(définition d'une "personne grièvement blessée" selon la circulaire du 5 septembre 2011)

Toute personne blessée qui a été hospitalisée pendant plus de vingt-quatre heures sauf tentatives de suicide. De façon à éviter de connaître des blessures bénignes, ne sont présumées graves que les fractures des membres inférieurs, du bassin, de la colonne vertébrale et du crâne ainsi que des doigts ou des membres sectionnés.

Mort :

Toute personne tuée sur le coup ou décédant dans les trente jours qui suivent l'accident, sauf suicides.

Les chiffres clefs de 2026
relatifs aux remontées mécaniques et tapis roulants

PARC – TRAFIC - INVESTISSEMENTS

Parc au 01/08/2026

**1067 téléphériques
1734 téléskis
509 tapis roulants
34 autres**

Trafic estimé (millions de passages) : 570

(du 01 juin 2025 au 31 mai 2026)

dont :

**420 Alpes du Nord
72 Alpes du Sud
58 Pyrénées
6 jura
7 Vosges
7 Massif Central**

Investissements 2026

151 millions d'euros HT d'investissements

1885 millions d'euros HT de chiffre d'affaires des exploitants pour l'hiver 2025/2026

8 % d'investissement / CA

33 installations nouvelles prévues en 2026

**1 Téléphérique mono câble va et vient
8 télécabines à attaches débrayables
7 télésièges à attaches débrayables (dont 1 TSCD)
1 télésiège à attaches fixes
2 téléskis à enrouleur ; 2 téléskis de type « télécorde »
1 télésiège à perche débrayable
11 tapis roulants**

94 installations fermées en 2025

(Fermée = déposée en 2025 ou 5 ans de suspension en 2025)

**6 télécabines
6 télésièges à attaches débrayables
13 télésièges à attaches fixes
1 télésiège avec sièges et cabines
58 téléskis
10 tapis roulants**

Les chiffres clefs de 2026

relatifs aux remontées mécaniques et tapis roulants

Répartition des 485 exploitants :

24 % : exploitants de type "Public"
11 % : exploitants de type "semi-public"
28 % : exploitants de type "Privé"
37 % : exploitants type "Écoles de ski"

ACCIDENTS

19 accidents avec blessés graves et **1** accident avec **1** mort

Accidents par famille d'appareils (blessés graves ou morts)

14 blessés graves sur télésièges
4 blessés graves et **1** mort sur téléskis
1 blessé grave sur tapis roulant

Accidents par faits générateurs (blessés graves ou morts)

13 : comportement usager – maladresse
1 : comportement usager – imprudence
1 : cause externe – tiers
2 : problème d'exploitation – défaillance du matériel
3 : problème d'exploitation – défaillance du personnel

Accidents de type chute de hauteur

51 accidents de type chute de hauteur sur des téléportés

10 blessés graves
34 blessés légers
7 indemnes

1. PARC

1.1. LE PARC DES REMONTÉES MÉCANIQUES AU 01/08/2026

1.1.1 La composition et évolution

Le parc de Remontées Mécaniques pris en compte dans ce document comprend la totalité des installations à câbles transportant des personnes, ainsi que les trains à crémaillère.

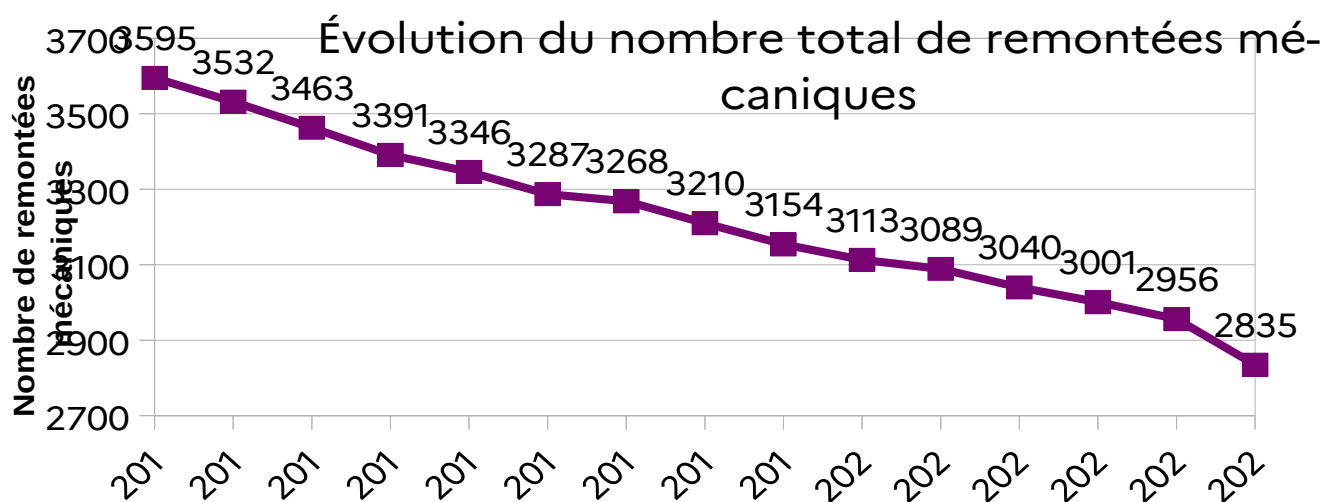
Le parc français de remontées mécaniques est composé de **2835 installations**, réparties en trois catégories. Au premier rang mondial par le nombre, il représente près de **15,4 %** du parc international. Les 2835 remontées mécaniques se concentrent sur **302 sites** (stations de ski, sites touristiques, dessertes urbaines ou autres sites).

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de téléphériques	1107	1101	1100	1095	1092	1085	1067 (37%)
Nombre de téléskis	2014	1978	1956	1911	1875	1837	1734 (61%)
Nombre d'autres installations	33	34	33	34	34	34	34 (2%)
Nombre total de remontées mécaniques	3154	3113	3089	3040	3001	2956	2835
Dénivelée	645477	642106	634689	627320	624973	619385	604690
Moment de Puissance (10 ³)	982380	979260	981098	975618	980071	979213	970098
Débit (passagers /heure)	3684175	3808420	3534583	3506353	3491414	3467642	3386867

Le tableau 1-1-1 ci-dessus présente la composition et évolution du parc des remontées mécaniques.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE TOTAL DE REMONTÉES MÉCANIQUES

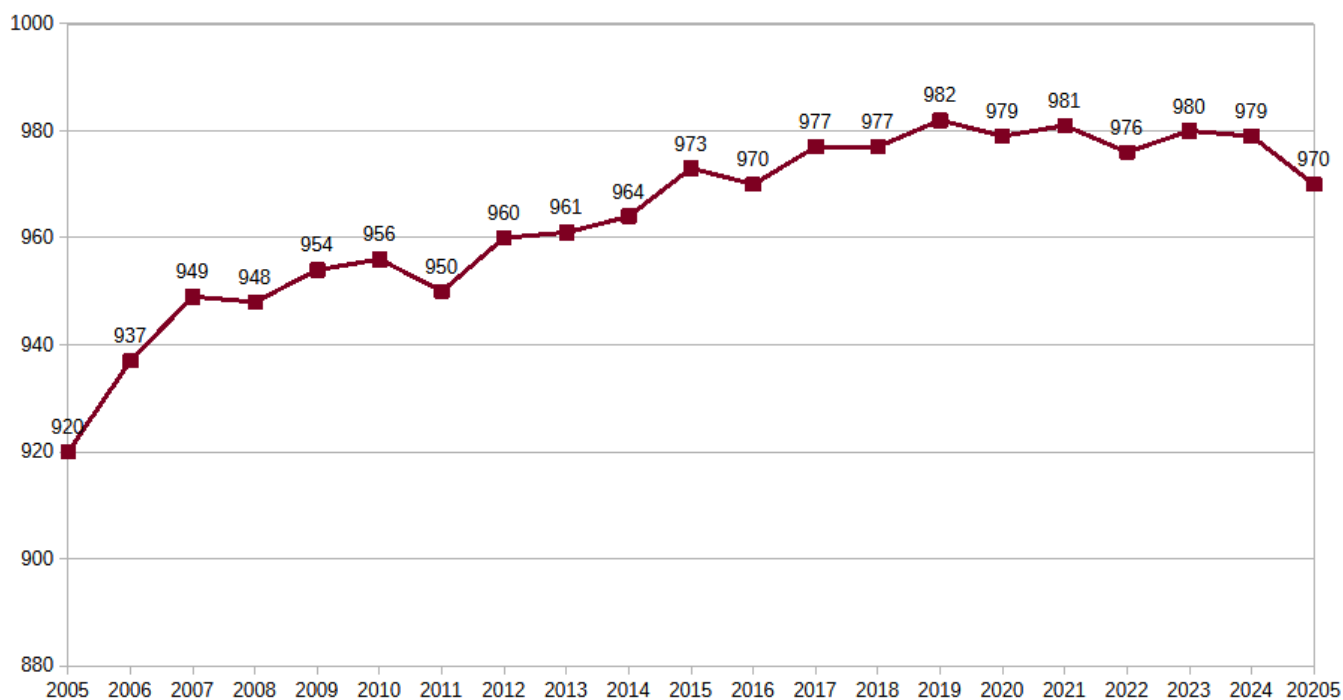


Le graphique 1-1-1-1 ci-dessus présente l'évolution du nombre total de remontées mécaniques.

La baisse continue, depuis maintenant plusieurs années, du nombre total des remontées mécaniques est la traduction logique du remplacement des installations anciennes par des installations nouvelles parfois plus puissantes.

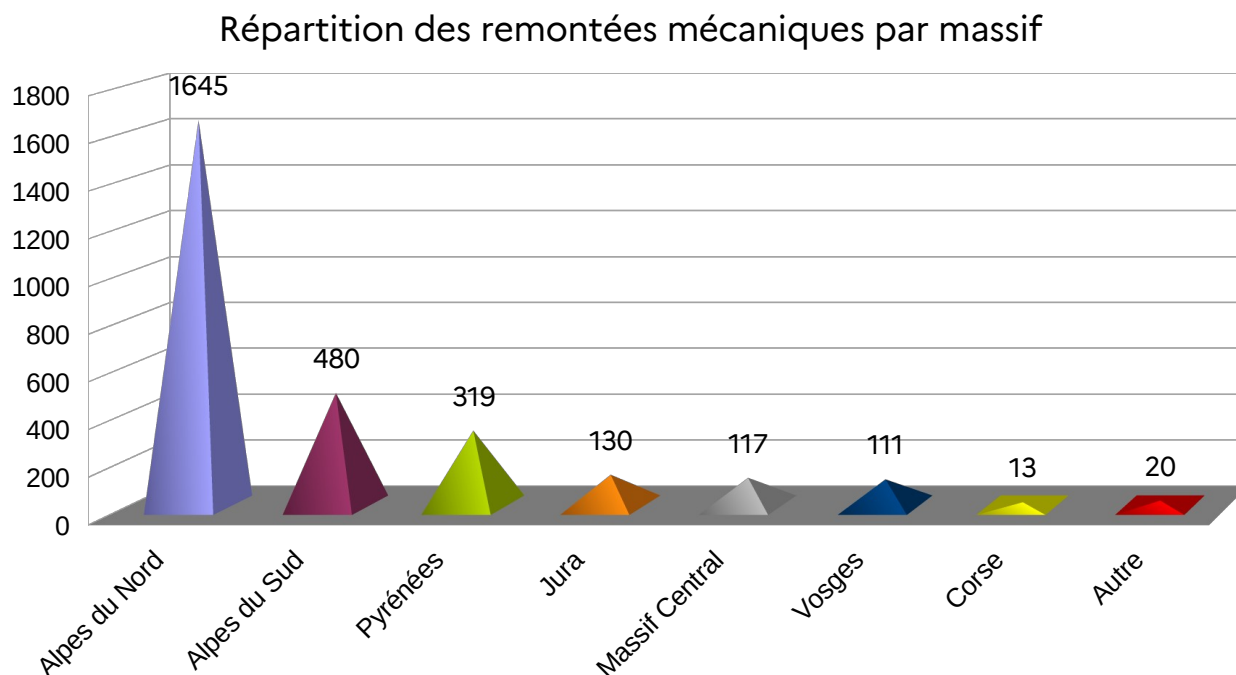
ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU MOMENT DE PUISSANCE

Nota : Le moment de puissance utilisé par le STRMTG est une grandeur conventionnelle. Elle est le produit du débit horaire autorisé de l'appareil, exprimé en p/h, par sa dénivelée, mesurée en m.



Le graphique 1-1-1-2 ci-dessus présente l'évolution du moment de puissance total.

1.1.2 La répartition des remontées mécaniques par massif



Le graphique 1-1-2 ci-dessus présente la répartition des remontées mécaniques par massif.

Plus de la moitié des remontées mécaniques en France (58%) se situent dans les Alpes du Nord.

1.1.3 Les exploitants

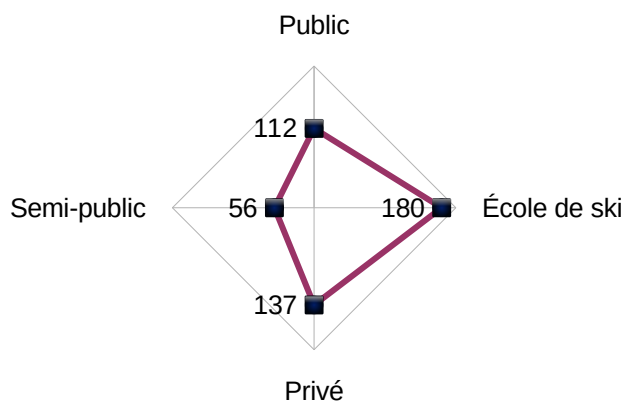
Les **2835** remontées mécaniques françaises et les **509** tapis roulants sont exploités par **485** exploitants.

Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- **112** exploitants de type "public" ;
- **56** exploitants de type "semi-public" ;
- **137** exploitants de type "privé" ;

- **180** exploitants de type "école de ski".

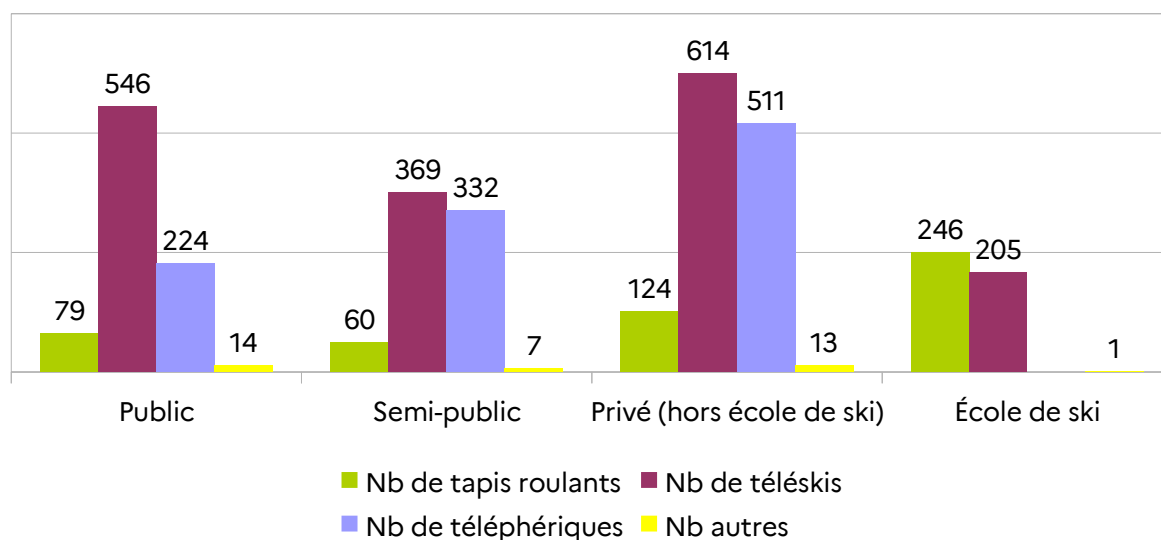
La répartition des exploitants en fonction de leur statut juridique



Le graphique 1-1-3-1 ci-dessus présente la répartition des exploitants en fonction de leur statut juridique.

La répartition des appareils en fonction du statut juridique des exploitants est également présentée.

Répartition des appareils en fonction du statut juridique des exploitants

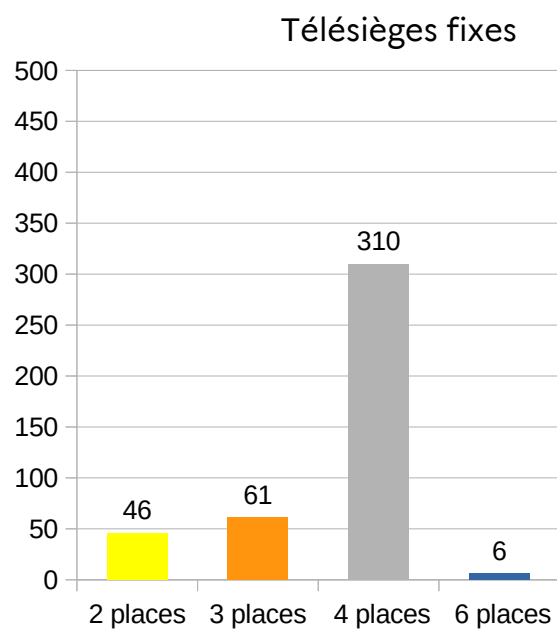
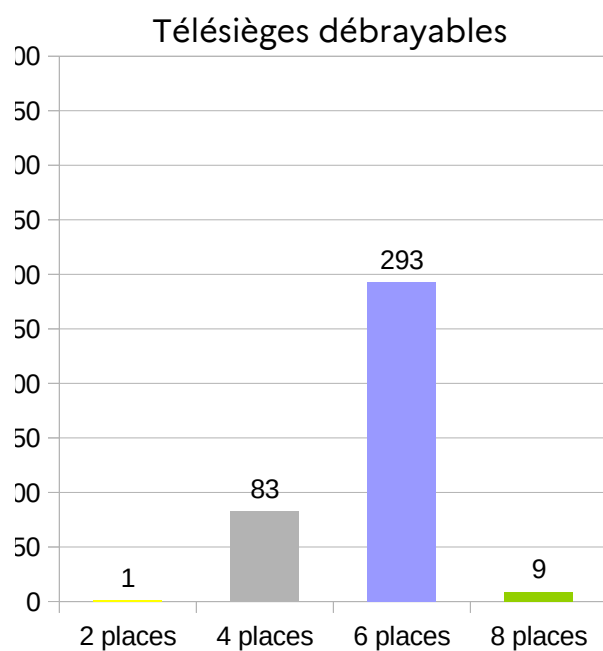
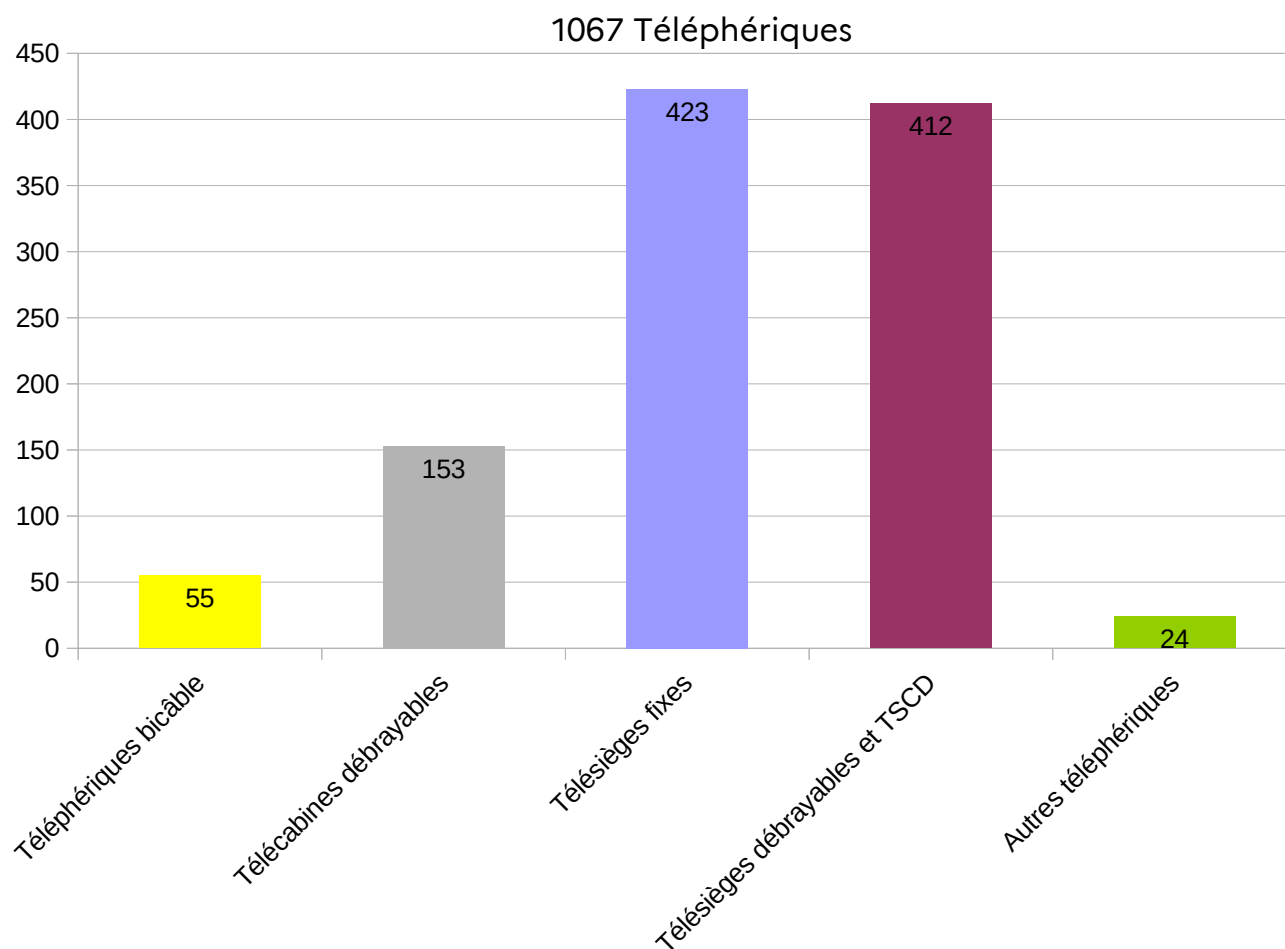


Le graphique 1-1-3-2 ci-dessus présente la répartition des appareils en fonction du statut juridique des exploitants.

On constate, avec la répartition en fonction du statut juridique des exploitants, que le parc des exploitants « public » est majoritairement composé de téléskis, que le parc des exploitants « semi-public » et « privé » se partagent plus de 80 % des téléphériques et enfin que le parc des écoles de ski, est composé pour moitié de téléskis et pour moitié de tapis roulants de stations de montagne.

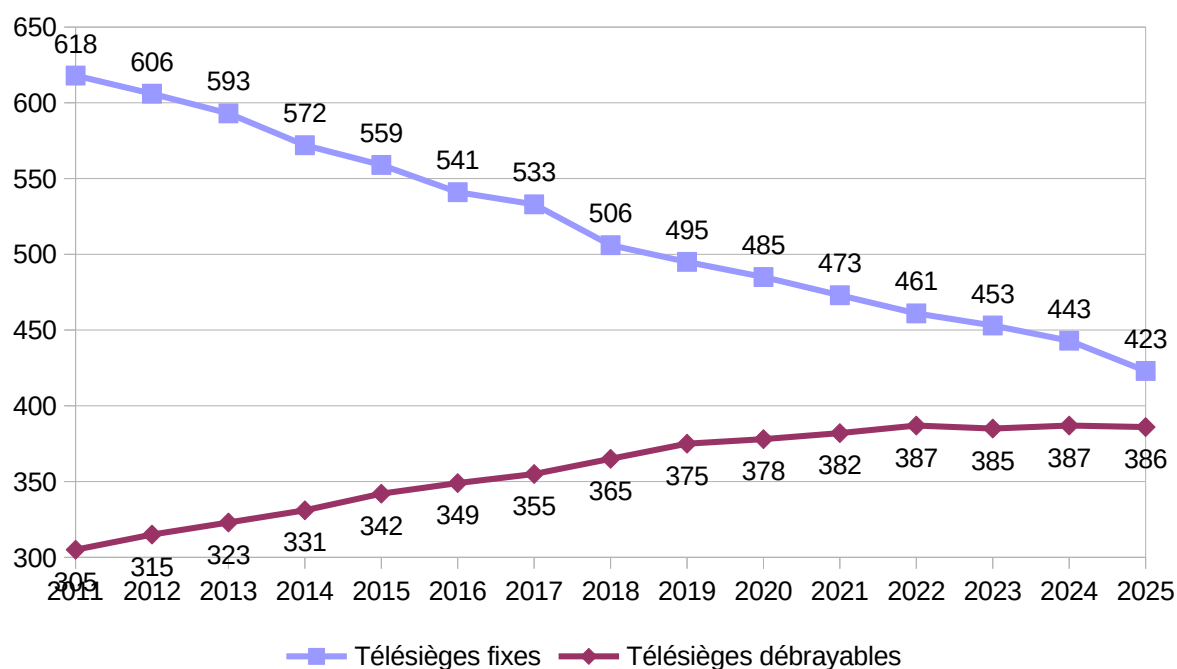
1.2. LE PARC DES TÉLÉPHÉRIQUES

1.2.1 La composition et évolution



Les graphiques 1-2-1 ci-dessus présentent la composition du parc des téléphériques.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE TÉLÉSIÈGES

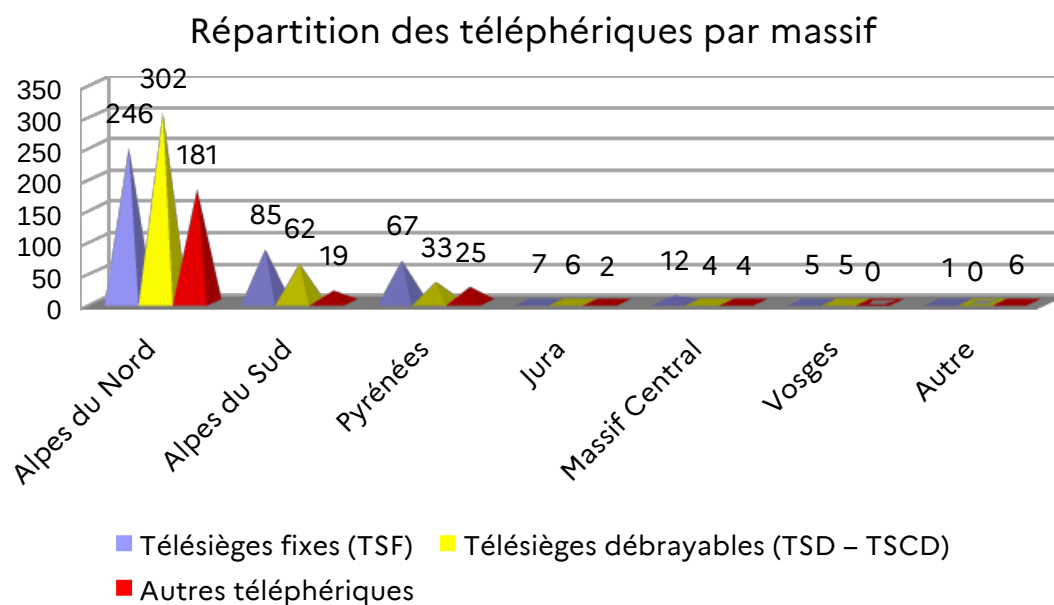


Le graphique 1-2-1-2 ci-dessus présente l'évolution du parc des télésièges.

La diminution des télésièges fixes se poursuit au regard du maintien du nombre de télésièges débrayables.

Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléphériques sont regroupées dans le tableau en annexe 4

1.2.2 La répartition des téléphériques par massif



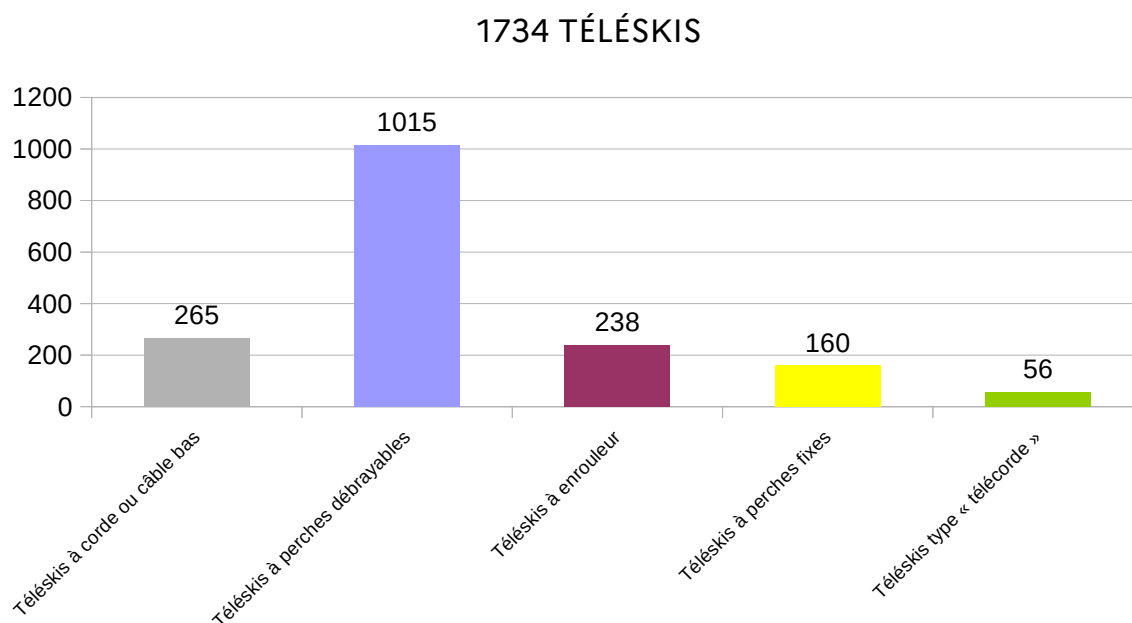
Le graphique 1-2-2 ci-dessus présente la répartition des téléphériques par massif.

En dehors des Alpes du Nord les télésièges à pinces fixes restent les installations prédominantes.

Le détail du parc des téléphériques par massif est disponible en annexe 4.2

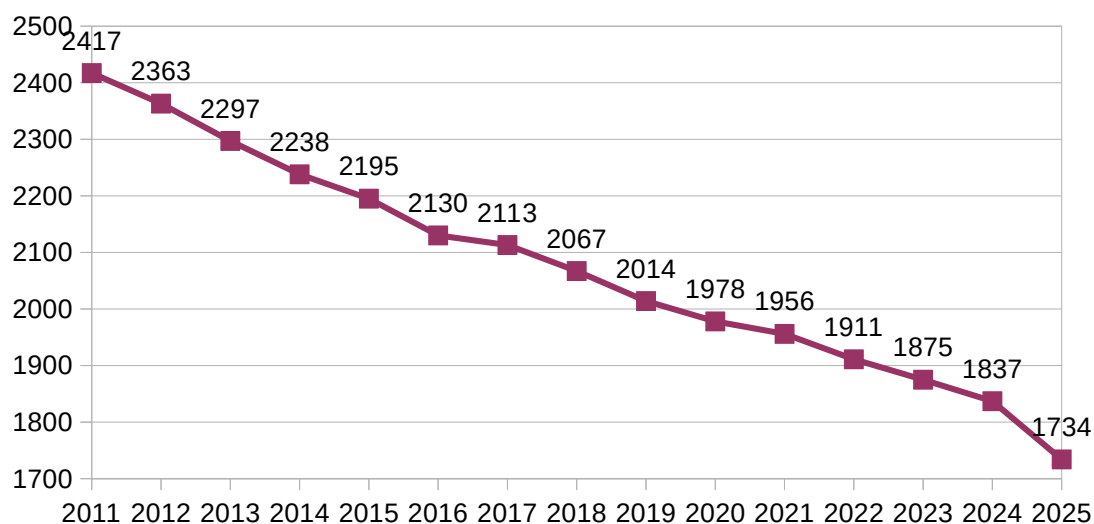
1.3. LE PARC DES TÉLÉSKIS

1.3.1 La composition et évolution



Le graphique 1-3-1-1 ci-dessus présente la composition du parc des télésièges.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE TÉLÉSKIS

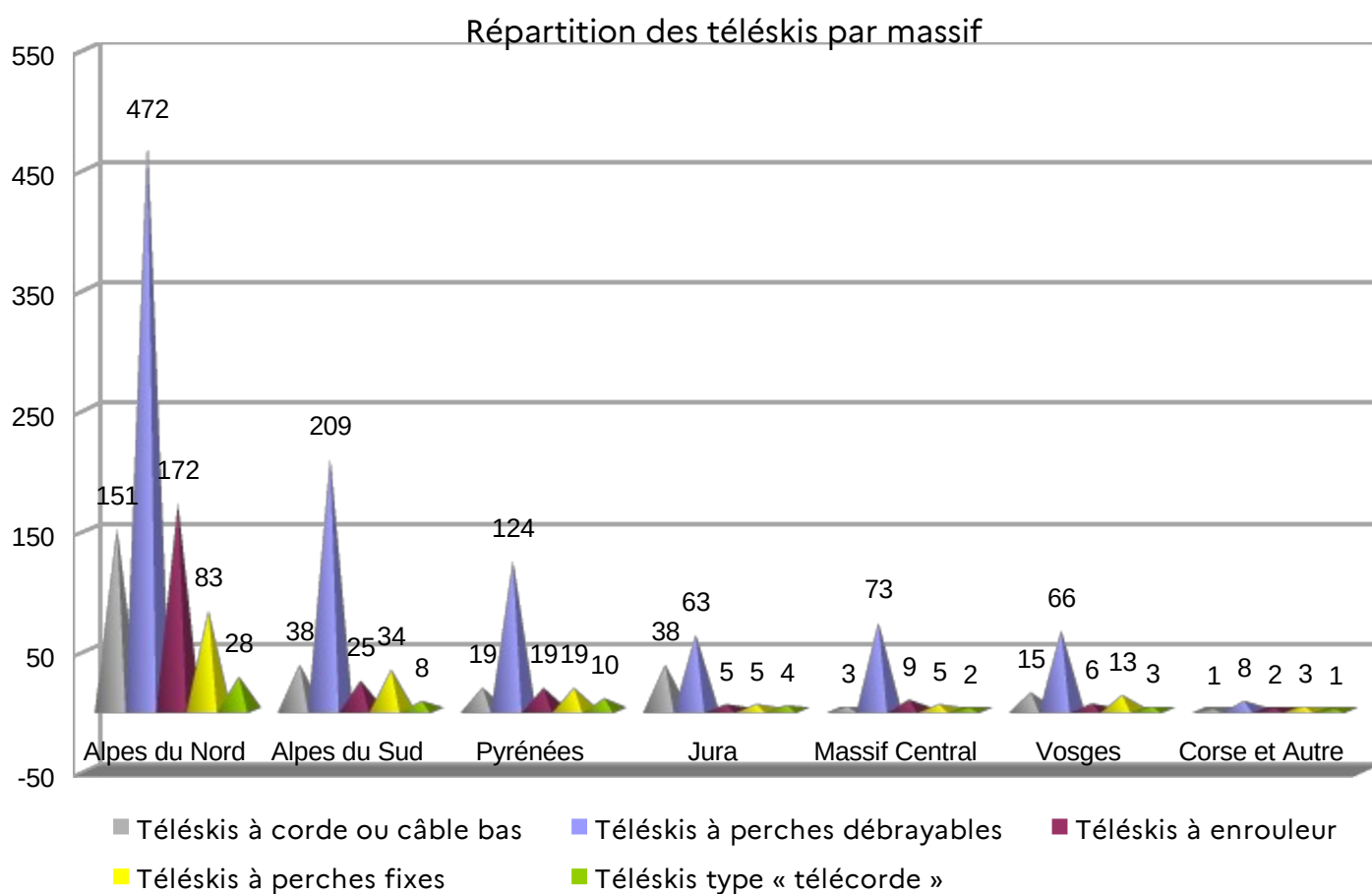


Le graphique 1-3-1-2 ci-dessus présente l'évolution du nombre total de télésièges.

La diminution du nombre de télésièges s'explique notamment par le remplacement par d'autres types d'installations, en particulier les tapis roulants.

Les données sur la composition et l'évolution du parc des télésièges sont regroupées dans le tableau en annexe 5

1.3.2 La répartition des téléskis par massif

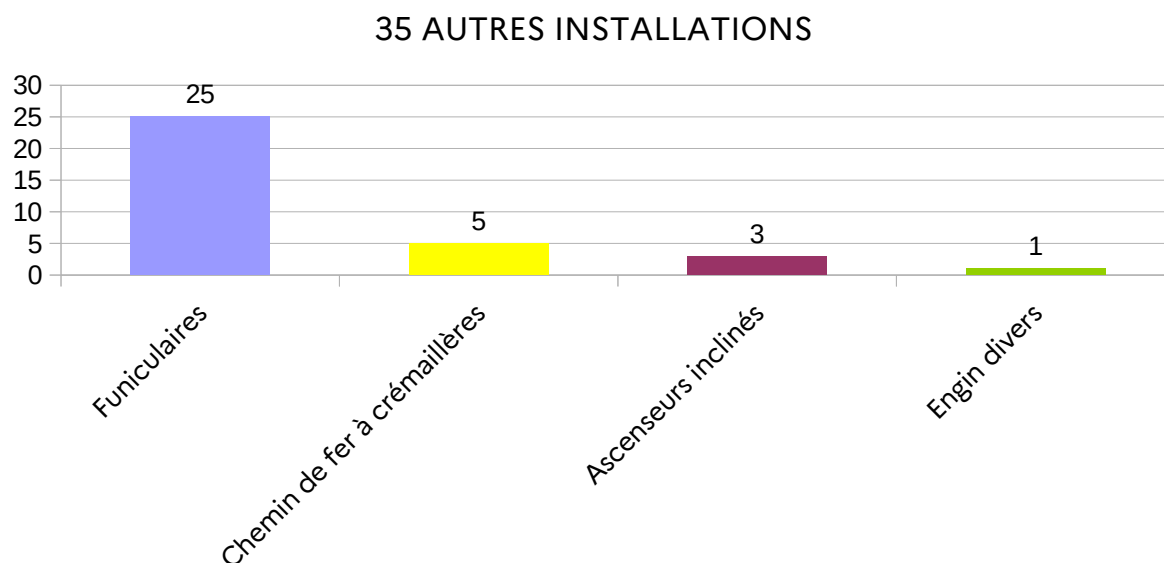


Le graphique 1-3-2 ci-dessus présente la répartition des téléskis par massif.

Le détail du parc des téléskis par massif est disponible en annexe 5.

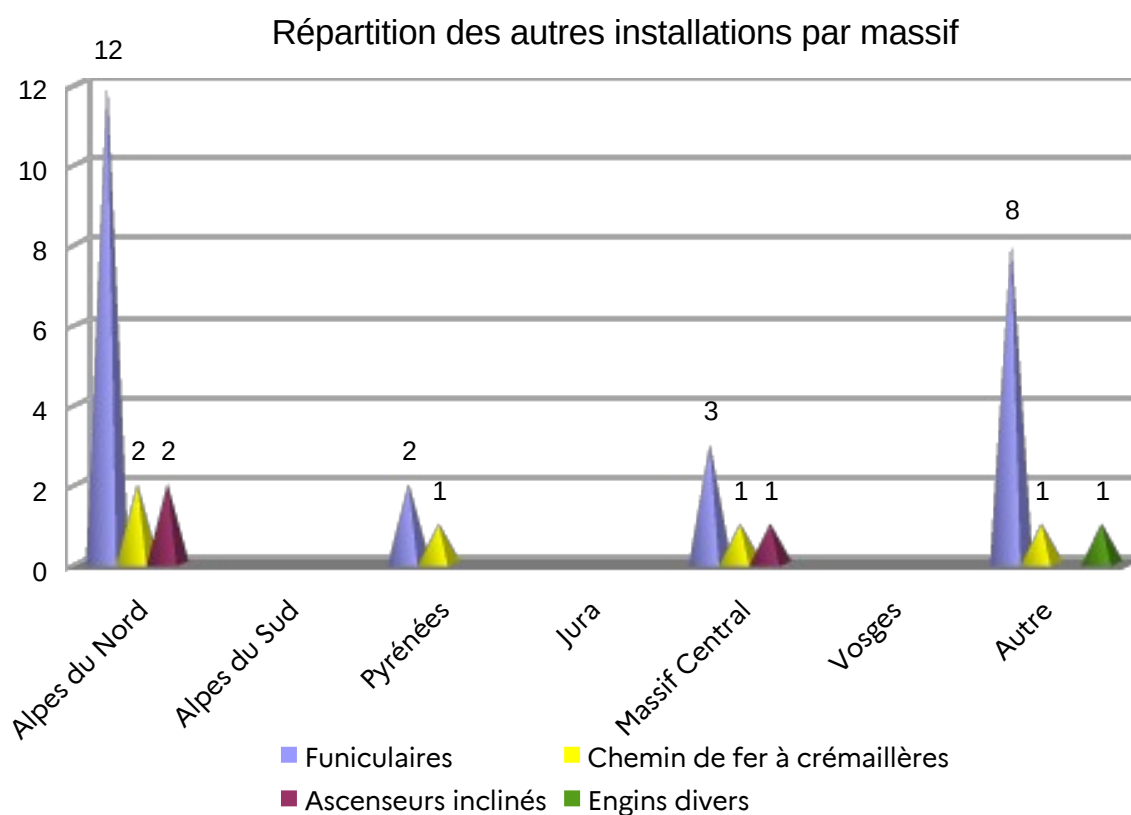
1.4. LE PARC DES AUTRES INSTALLATIONS

1.4.1 La composition



Le graphique 1-4-1 ci-dessus présente la composition du parc des autres installations.

1.4.2 La répartition des autres installations par massif



Le graphique 1-4-2 ci-dessus présente la répartition du parc des autres installations par massif.

Les données sur la composition et l'évolution du parc des autres installations sont regroupées dans le tableau en annexe 6

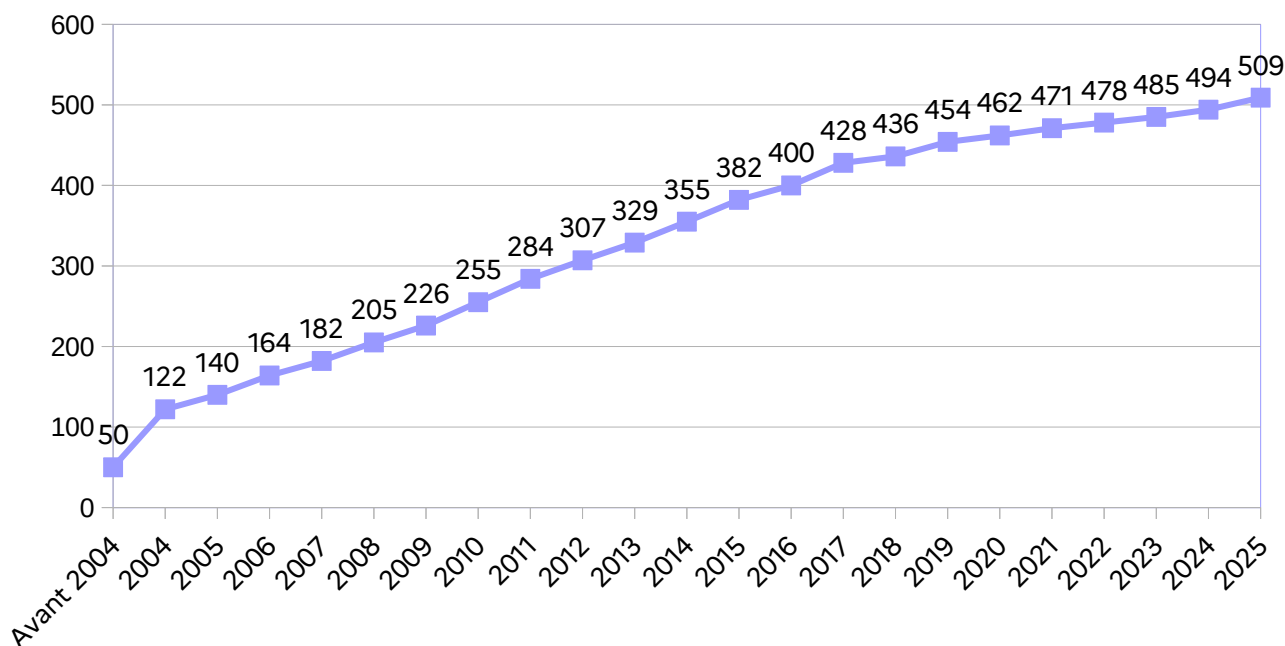
1.5. LE PARC DES TAPIS ROULANTS DES STATIONS DE MONTAGNE AU 01/08/2026

1.5.1 La composition et évolution

Le parc de tapis roulant est composé de 509 tapis roulants des stations de montagne.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE TAPIS ROULANTS

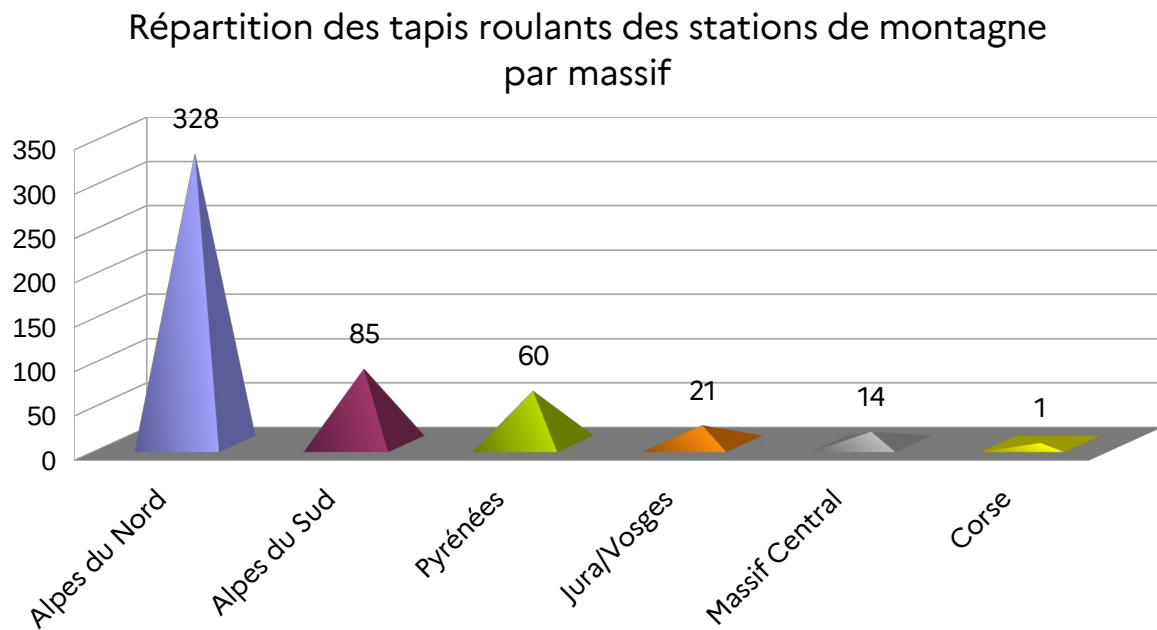
Évolution du parc des tapis roulants des stations de montagne



Le graphique 1-5-1-1 ci-dessus présente l'évolution du parc des tapis roulants des stations de montagne.

Les tapis roulants sont les installations dont le nombre a le plus augmenté depuis 2004.

1.5.2 La répartition des tapis roulants des stations de montagne par massif



Le graphique 1-5-2-1 ci-dessus présente la répartition du parc des tapis roulants des stations de montagne par massif.

2. TRAFIC

Le travail d'estimation du nombre de passages total sur les remontées mécaniques françaises est le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de la profession (exploitants, Domaines Skiables de France, STRMTG,...) qui constitue un point fort du monde des remontées mécaniques et symbolise une volonté unanime de partenariat afin d'aboutir ensemble à des données uniques, fiables et représentatives.

À partir de ces données sources, le STRMTG réalise une estimation nationale. La méthode d'estimation n'a pas changé, elle reste celle des années précédentes, qui a été validée par nos partenaires de la profession (voir pour plus de précisions la méthode d'estimation expliquée en annexe).

Les résultats ainsi obtenus permettent de suivre l'activité remontées mécaniques et présentent à cet égard un intérêt majeur pour l'ensemble de la profession.

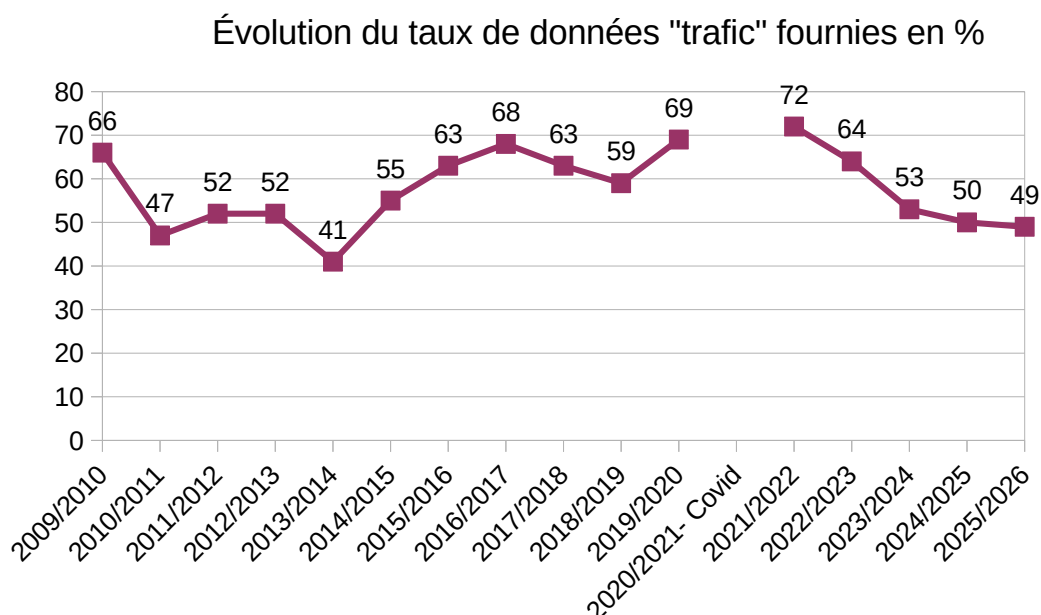
Lors de la saison 2025/2026* ce sont **570 millions** d'usagers qui ont été transportés. Durant la saison 2024/2025 536 millions d'usagers avaient emprunté les remontées mécaniques. La fréquentation est donc en hausse.

Nota : Il est à souligner toutefois que les chiffres ci-après ne prennent pas en compte les passages sur tapis roulants.

2.1. ENQUÊTE SAISON 2025/2026

Pour cette saison 2025/2026, **90 exploitants** ont renseigné l'enquête relative au trafic.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DE L'ÉVOLUTION DU TAUX DE DONNÉES « TRAFIC »



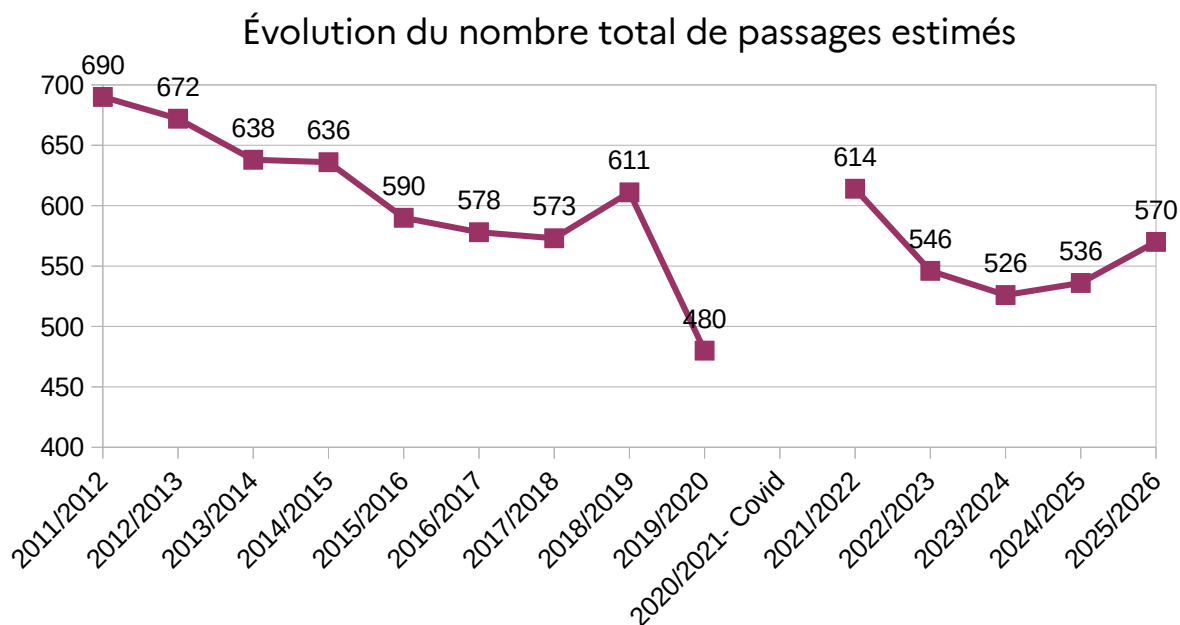
Le graphique 2-1-1 ci-dessus présente l'évolution du taux de données « trafic » fournies*

* visualisée par le moment de puissance total des installations dont le trafic est déclaré par rapport au moment de puissance total du parc. Pour rappel le trafic n'a pas été évalué pour la saison 2020/2021.

* la saison 2025/2026 débute au 01/06/2025 et se termine au 31/05/2026.

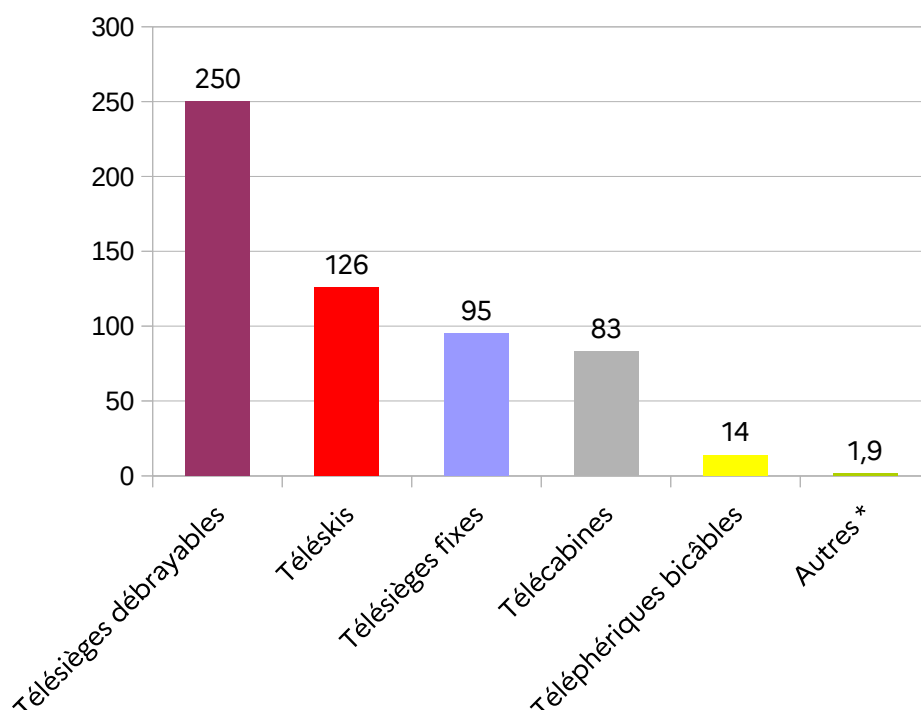
2.2. ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE PASSAGES ESTIMÉS

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE TOTAL DE PASSAGES



Le graphique 2-2-1 ci-dessus présente l'évolution du nombre total de passages estimés.

2.3. LE TRAFIC PAR CATÉGORIE D'INSTALLATION

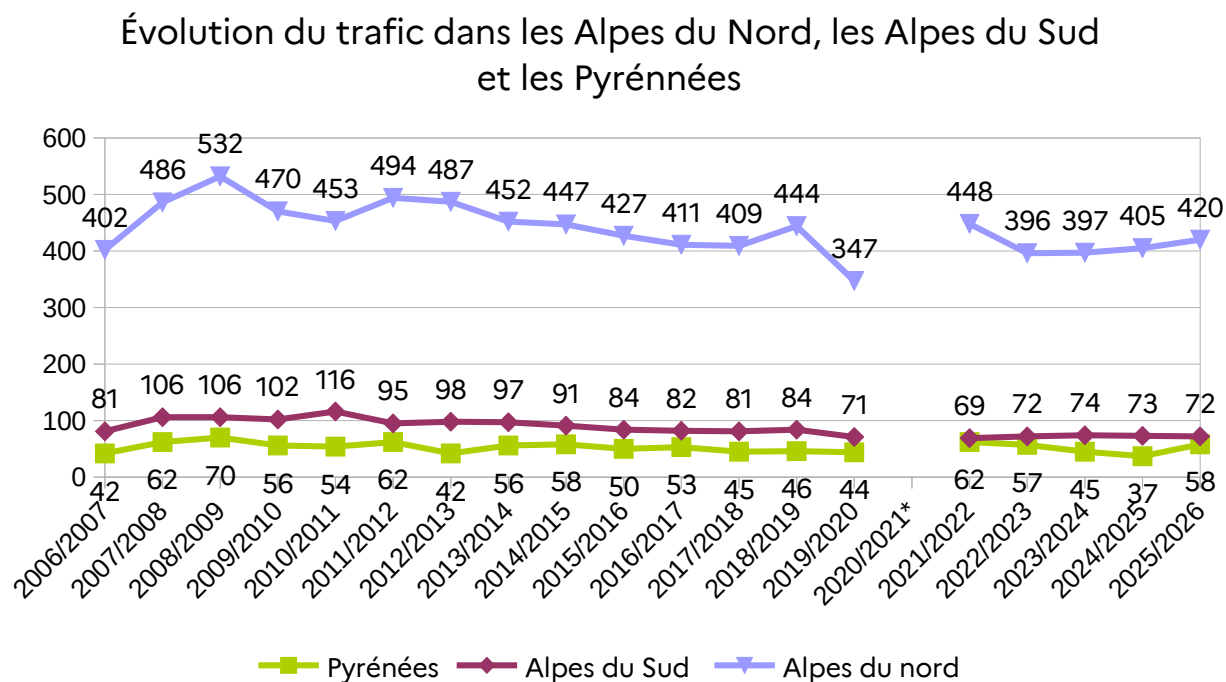


Le graphique 2-3-1 ci-dessus présente le trafic pour chaque catégorie d'installation en millions de passages.

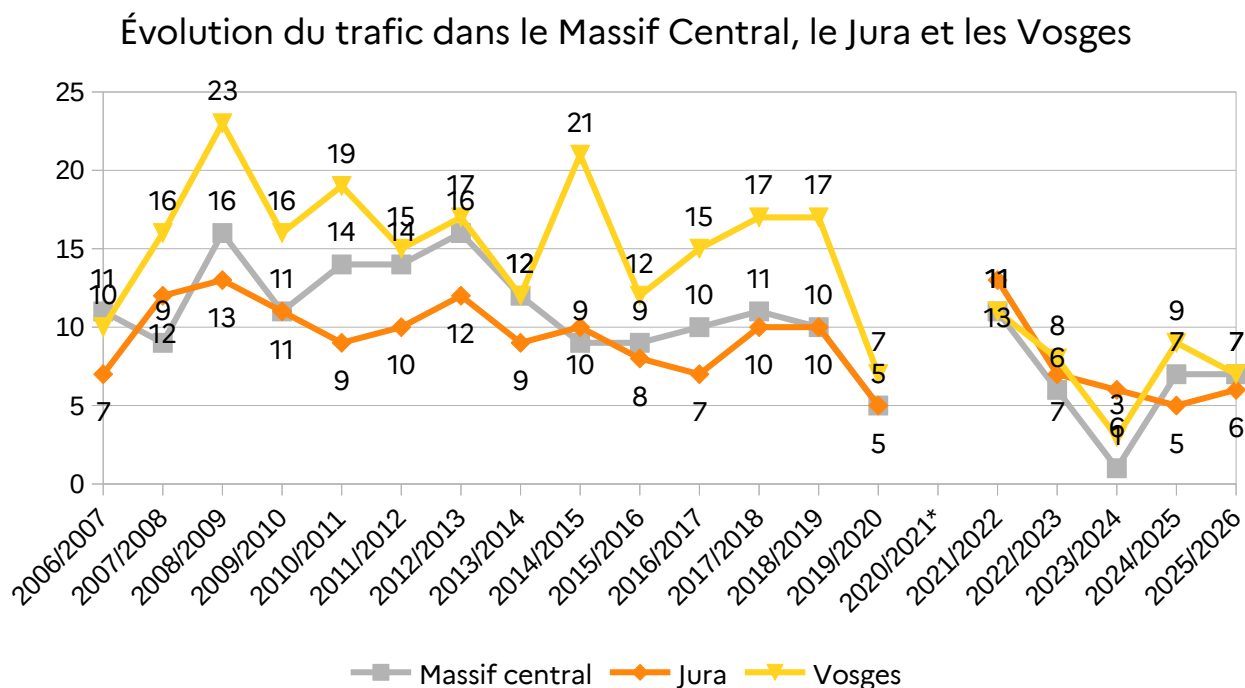
* Funiculaires, ascenseurs inclinés.

2.4. LE TRAFIC PAR MASSIF – ÉVOLUTION SUR LES DERNIÈRES SAISONS

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU TRAFIC PAR MASSIF



Les graphiques 2-4-1 ci-dessus et 2-4-2 ci dessous présentent l'évolution du trafic par massif.



*Pour rappel le trafic n'a pas été évalué pour la saison 2020/2021 (fermeture des remontées mécaniques au grand public).

3. INVESTISSEMENTS

3.1. LES INVESTISSEMENTS EN INSTALLATIONS NOUVELLES EN 2026

Les investissements prévus pour la réalisation d'installations nouvelles en 2026 se montent à **151** millions d'euros HT.

Le montant des investissements est en baisse de **246** millions d'euros (baisse de 101 millions d'euros pour les installations zone de montagne) par rapport à l'année dernière.

À noter que cette année il n'y a pas d'investissements importants dans de nouvelles installations urbaines (hors montagne) contrairement à l'année précédente.

Les tableaux et le graphique de ce paragraphe présentent le nombre de ces installations nouvelles ainsi que les montants de ces investissements, répartis par massif et par catégorie d'installations. Il ne prend pas en compte les modifications des remontées mécaniques existantes (sauf si elles ont pour objet de modifier la catégorie de la remontée mécanique, par exemple un TSF transformé en TSD).

Les montants sont donnés en Millions d'euros HT, sur la base des informations fournies par les maîtres d'œuvre.

151 M€ HT pour les installations « Montagne »

Constructeurs	CATÉGORIES D'INSTALLATIONS						Total
	TBA ²	TCD	TSD +TSCD	TSF	Téléskis	Tapis roulants	
POMA	1	3	5		2		11
DOPPELMAYR		4	1				5
LEITNER		1	1				2
GMM				1	2		3
INGELO						1	1
SUNKID						6	6
FICAP						3	3
MND					1	1	2
Total	1	8	7	1	5	11	33

Le tableau 3-1-1 ci-dessus présente la répartition des installations nouvelles par constructeurs et par catégories d'installation. [Le détail des installations nouvelles de l'année 2026 est disponible en annexe.3.](#)

² Téléphérique bicâble à va ou vient

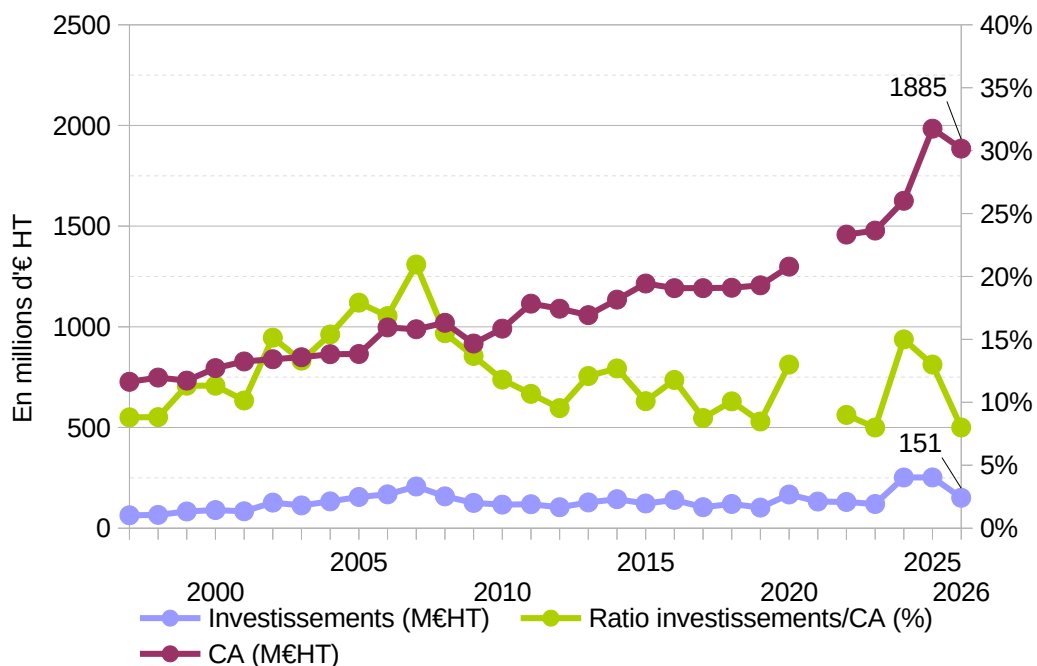
		CATÉGORIES D'INSTALLATIONS							Investissement (montant sous maîtrise d'œuvre) en million d'€ HT
		TBA	TCD	TSD +TSCD	TSF	Téléskis	Tapis roulants	Total	
MASSIF	Alpes du Nord		4	6	1	3	9	23	96,23
	Alpes du Sud		3			1		4	31
	Pyrénées	1	1	1		1	2	6	22,26
	Jura / Vosges								
	Massif Central								
Total		1	8	7	1	5	11	33	151

Le tableau 3-1-2 ci-dessus présente la répartition de l'investissement des appareils par catégories d'installation et par massif.

3.2. ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT EN INSTALLATIONS NOUVELLES

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE COMPARÉE DES INVESTISSEMENTS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES EXPLOITANTS de « montagne »

(source chiffre d'affaires : Domaines Skiables de France)



Le graphique 3-2-1 ci-dessus présente l'évolution de l'investissement en constructions nouvelles.

Les investissements en zone « montagne » sont en baisse par rapport l'année précédente.

Nota : Les remontées mécaniques étant restées fermées toute la saison hivernale 2020/2021, le ratio « investissements/chiffre d'affaires des exploitants » n'avait pas été établi pour cette saison-là.

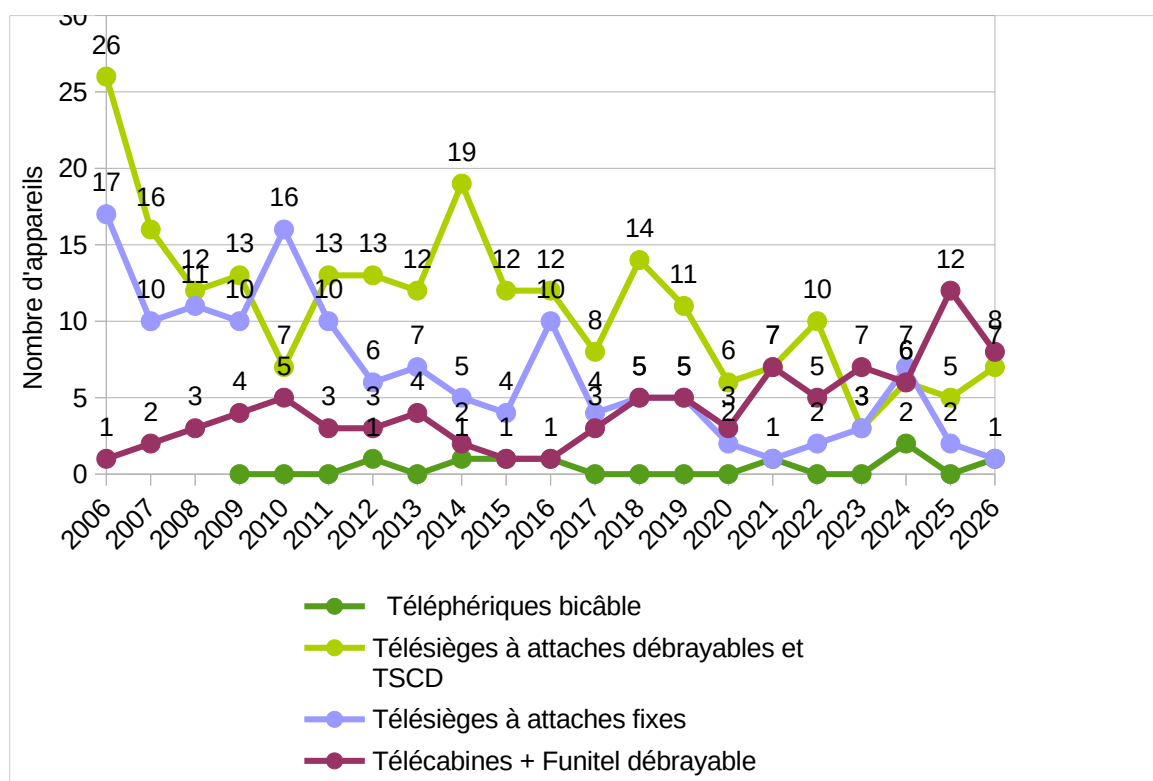
RÉPARTITION DES INSTALLATIONS NOUVELLES DEPUIS 2013

Appareils/Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Funiculaire		1						1					
Téléphérique bicâble	1	1	1					1			2		1
Sous total : Téléphériques bicâbles et va et vient mono	1	2	1					2			2		1
Télécabine	2	1	1	3	5	5	3	7	5	7	6	12	8
Téléphérique monocâble avec sièges et cabines	2		1		2	1	1	1	4	1			1
Télesiège à attaches débrayables 8 places	1				0	1						1	
Télesiège à attaches débrayables 6 places	14	9	11	7	12	9	6	7	6	2	5	4	6
Télesiège à attaches débrayables 4 places	2	3		1	0						1		
Télesiège à attaches fixes	5	4	10	4	5	4	2	1	2	3	7	2	1
Sous total : Télécabine / Télesiège	26	17	23	15	24	20	12	16	17	13	19	20	16
Téleski à perches débrayables		2	4	3	1						1	1	1
Téleski à perches fixes			1		0		1	1			1		
Téleski à enrouleurs	7	8	11	12	7	5	1	3	6	4	4	5	2
Téleski de type « Télécordes »	1	1	1	2	1		1		1	2	1	2	2
Téleski à câble bas et corde bas	1	7		8	7	1	1	1	1		1	1	
Sous total : Téleski + Télécorde	9	18	17	25	16	6	4	5	8	6	8	11	5
Sous -Total :	36	37	41	40	40	26	16	23	25	19	29	31	23
Tapis roulants	31	37	32	29	18	40	15	11	17	14	41	22	11
TOTAL :	67	74	73	69	58	66	31	34	42	33	70	50	33

Le tableau 3-2-2 ci-dessus présente l'évolution des installations nouvelles depuis 2014.

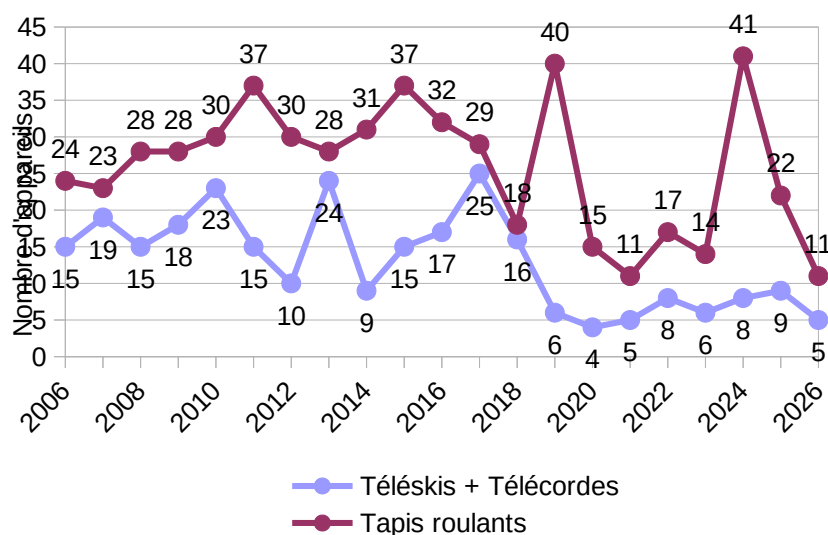
On peut noter une baisse sur de nombreuses catégories d'installations.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE TÉLÉPHÉRIQUES NOUVEAUX



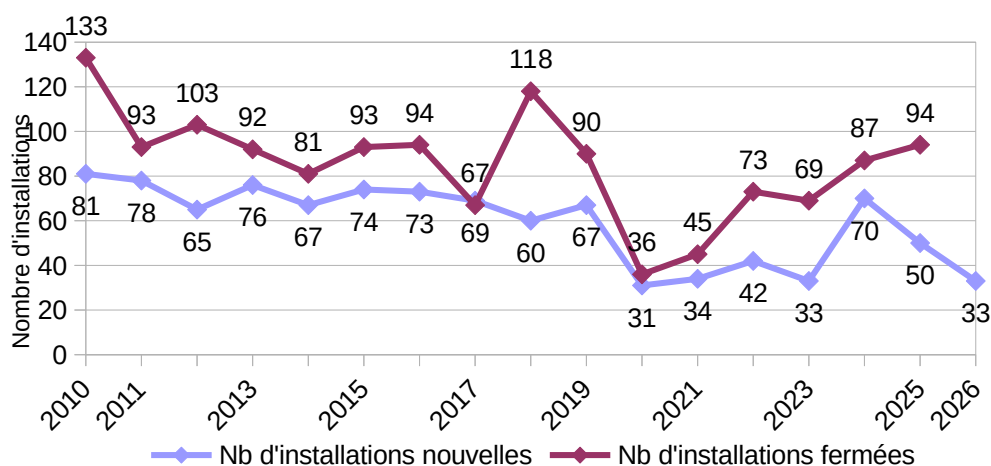
Le graphique 3-2-2 ci-dessus présente l'évolution du nombre de téléphériques nouveaux selon la catégorie.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE TÉLÉSKIS ET TAPIS NOUVEAUX



Le graphique 3-2-3 ci-dessus présente l'évolution du nombre de téléskis et tapis nouveaux.

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE D'INSTALLATIONS FERMÉES ET NOUVELLES



Le graphique 3-2-4 ci-dessus présente l'évolution comparée du nombre d'installations fermées et nouvelles sur les 15 dernières saisons.

Les chiffres consolidés relatifs à l'année 2025 montrent que le nombre d'installations fermées (94) est, cette saison encore, bien supérieur au nombre d'installations nouvelles (33) dans le courant de l'année 2026

Nota : - Le nombre d'installations fermées pour 2026 ne sera connu qu'en 2027.

- la liste des abréviations utilisées pour les catégories est annexée en fin de brochure

- depuis 2014 les investissements en tapis roulants de stations de montagne sont pris en compte.

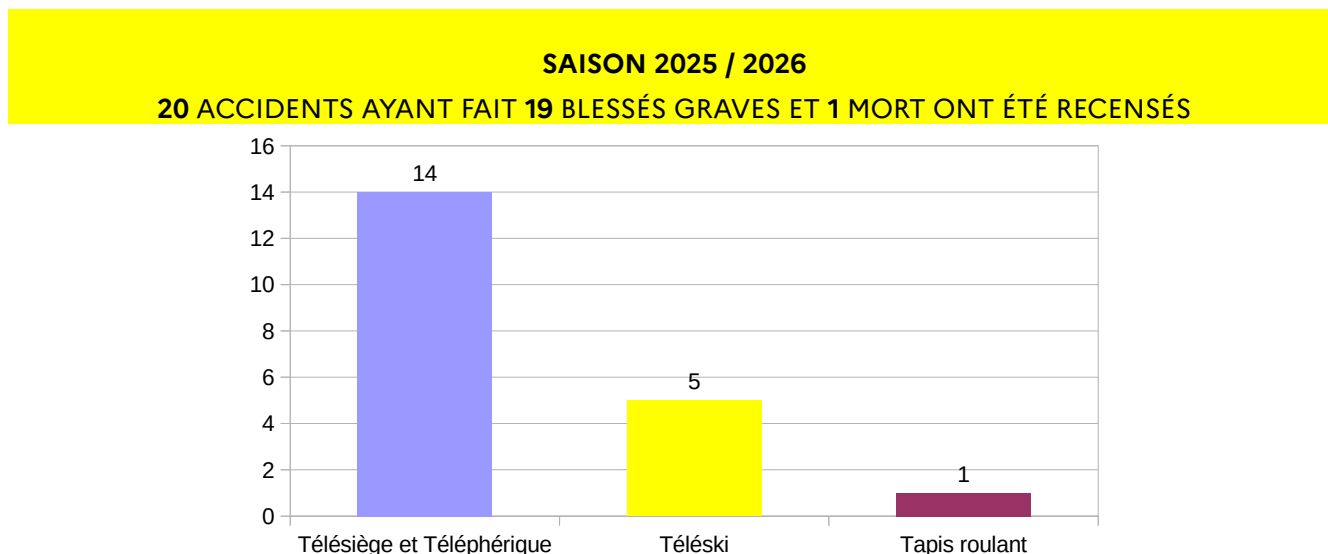
4. ÉVÈNEMENTS

4.1. GÉNÉRALITÉS

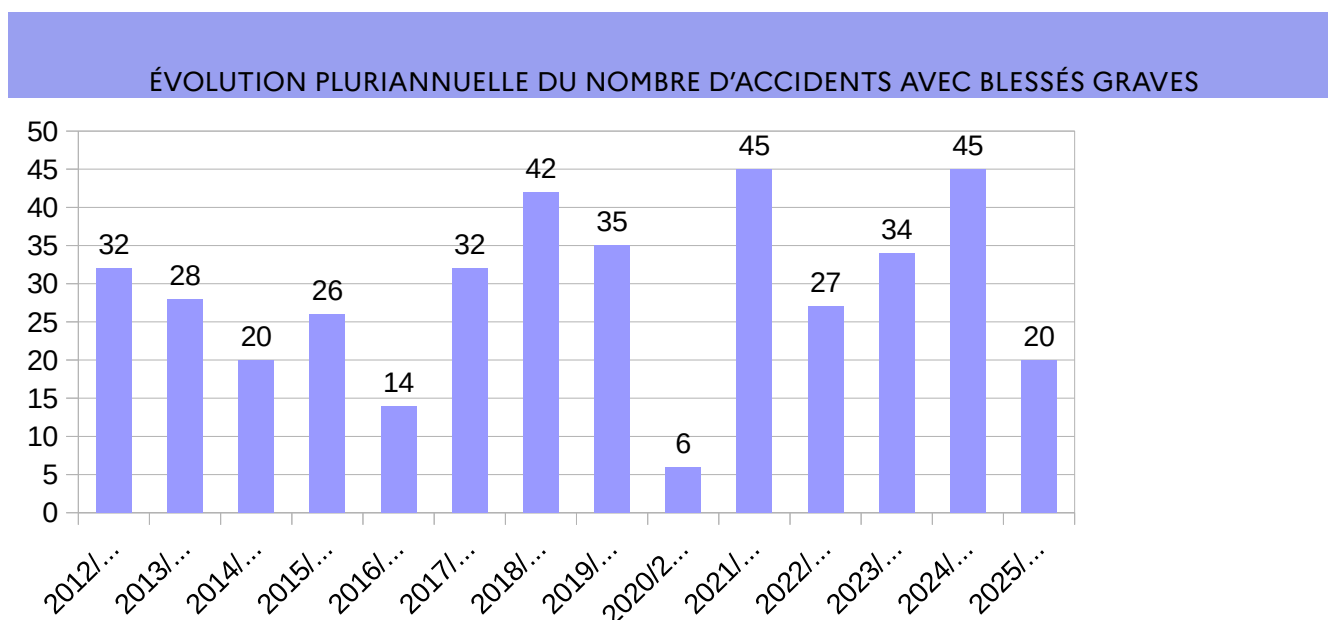
Le nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts) est en baisse par rapport à la saison dernière.

4.2. RÉPARTITION DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES

Au cours de la saison 2025/2026 (du 01/06/2025 au 31/05/2026), **20** accidents ayant fait **19** blessés graves et **1** mort ont été recensés sur les remontées mécaniques et les tapis roulants des stations de montagne.



Le graphique 4-2-1 ci-dessus présente le nombre de blessés graves (ou morts) par famille d'appareil.



Le graphique 4-2-2 ci-dessus présente le nombre de blessés graves (ou morts) par saison ces 14 dernières années.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

Le nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts) sur une période est directement à mettre en relation avec le trafic estimé sur la même période. Le nombre total de passages sur les remontées mécaniques, estimé pour la saison 2025/2026, est de **570** millions de passages.

En comparaison par rapport à la saison 2024/2025 (536 millions de passages), le nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts) est en baisse malgré l'augmentation du nombre de passages.

Cette estimation du trafic, a été établie à partir de données fournies par un panel d'exploitants et extrapolées sur la base des moments de puissance des appareils composants le parc français (source des données trafic : Domaines Skiabiles de France). Pour plus de détails, se référer au § 2 de ce rapport.

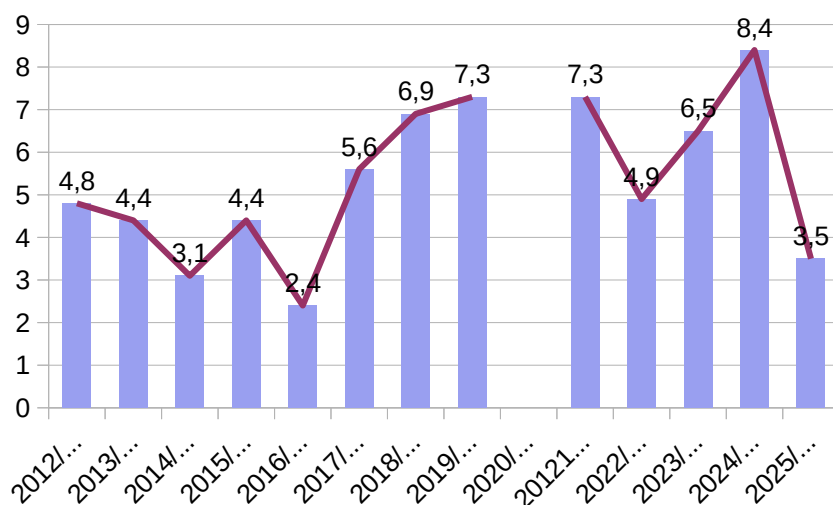
SAISON 2025 / 2026	
Nombre de passages / d'accidents / de victimes / du ratio	
Nombre de passages en millions	570
Nombre d'accidents avec blessés graves (ou mort)	20
Nombre de morts	1
Nombre de blessés graves	19
Nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts) pour 100 millions de passages	3,5
Nombre de blessés graves (ou morts) pour 100 millions de passages	3,5

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE PASSAGES / D'ACCIDENTS / DE VICTIMES /DU RATIO							
Saisons	2019/2020	2020/2021*	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/ 2026
Nombre de passages en millions	480	*	614	546	526	536	570
Nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts)	35	6	45	27	34	44	20
Nombre de blessés graves (ou morts)	35	6	45	27	34	45	20
Nombre d'accidents avec blessés graves pour 100 millions de passages	7,3	*	7,3	4,9	6,5	8,4	3,5
Nombre de blessés graves pour 100 millions de passages	7,3	*	7,3	4,9	6,5	8,4	3,5

Le tableau 4-2-1 ci-dessus présente l'évolution pluriannuelle du nombre de passages / d'accidents / de blessés graves / du ratio nombre de blessés grave pour 100 millions de passages.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE D'ACCIDENTS GRAVES POUR 100 MILLIONS DE PASSAGES



Le graphique 4-2-2 ci-contre présente le ratio d'accidents et de victimes pour 100 millions de passages.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

Le graphique ci-dessus, qui reprend les données du tableau de la page précédente, montre une baisse du ratio du nombre d'accidents avec blessés graves (ou morts) pour 100 millions de passages pour cette saison.

4.2.1 Par catégorie d'appareil

SAISON 2025/ 2026						
Catégorie d'appareil	Trafic estimé (millions de passages)	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Téléphériques Bicâble	13,8					
Télécabine	83,6					
Télesiège débrayable	249,6	2	2	1		5
Télesiège fixe	95,4	2	7			9
Téleski à perches fixes	7,7					
Téleski à perches débrayables	82,3	1	3			4
Téleski à enrouleur	34,3		1			1
Télécorde	0,8					
Téleski à câble bas	0,25					
Téleski à corde basse	0,26					
Tapis roulants	n.c		1			1
Autres catégories de RM (funiculaires, ascenseurs inclinés...)	1,9					
TOTAL	570	5	14	1		20

Le tableau 4-2-1-1, présente pour la saison 2025/2026, la répartition des accidents avec blessés graves (ou morts) par famille d'appareil et par catégorie d'évènement comme définie par l'annexe à la circulaire du 5 septembre 2011.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE D'ACCIDENTS PAR TRAFIC, FAMILLE D'APPAREILS ET CATÉGORIE D'ÉVÈNEMENTS DEPUIS LA SAISON 2010 / 2011						
Catégorie d'appareil	Trafic estimé (millions de passages)	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Téléphériques à véhicules fermés	1400	7	4			11
Télesiège	4917	24	292	4	1	322
Télési	2578	12	72	12		96
Tapis roulants	n.c	2	13	2		17
Autres catégories de RM (funiculaires, ascenseurs inclinés...)	43	1	2	1		4
TOTAL	8938	46	383	19	1	449

Le tableau 4-2-1-2 ci-dessus présente le nombre de blessés graves par trafic, famille d'appareils et catégorie* d'évènements pour les 16 dernières saisons.

*Catégories d'évènements définies par l'annexe à la circulaire du 5 septembre 2011 :

Catégorie A : accident "système/usager" (le système est à l'origine de l'accident)

Catégorie B : accident "usager/système" (l'utilisateur est à l'origine de l'accident)

Catégorie C : accident "tiers" (le tiers est à l'origine de l'accident et interfère avec le système ou l'utilisateur)

Catégorie D : incident "système" (le système est seul en cause)

4.2.2 Par faits générateurs

SAISON 2025 / 2026

RÉPARTITION DES 20 ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES OU MORTS PAR FAITS GÉNÉRATEURS

Faits générateurs	TRSM	TSD	TSF	RDP	RAE	Total
Comportement usager - Maladresse	1	2	7	2	1	13
Comportement usager - Imprudence				1		1
Comportement usager – Non respect de la signalisation						
Problème d'exploitation – Phénomène météorologique						
Problème d'exploitation – Défaillance du personnel		1	2			3
Problème d'exploitation – Défaillance du matériel		1		1		2
Cause externe – Tiers		1				1
Total	1	5	9	4	1	20

Le tableau 4-2-2-1-présente la répartition des accidents par fait générateur.

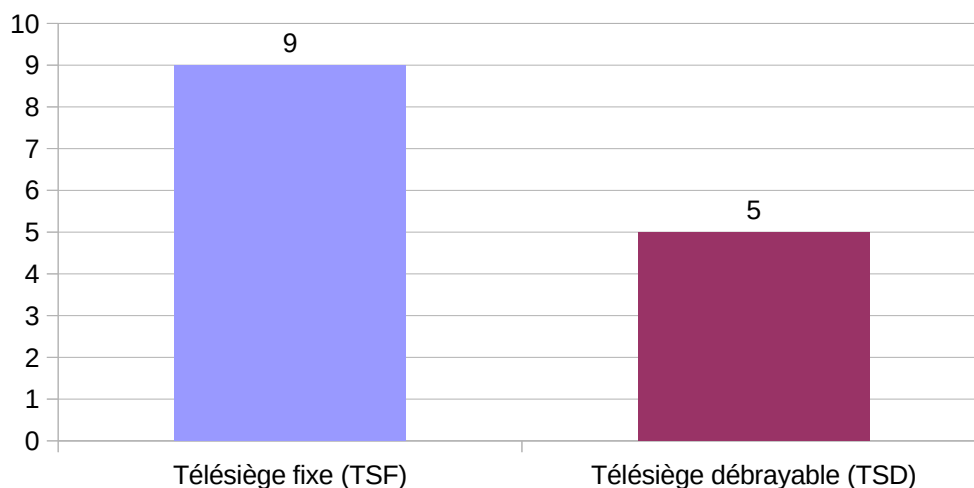
Le fait générateur majoritaire reste, comme pour les saisons précédentes, le comportement de l'utilisateur, et principalement la maladresse que l'on retrouve pour les deux tiers des accidents de cette saison.

4.2.3 Les accidents avec blessés graves sur les télésièges

SAISON 2025 / 2026

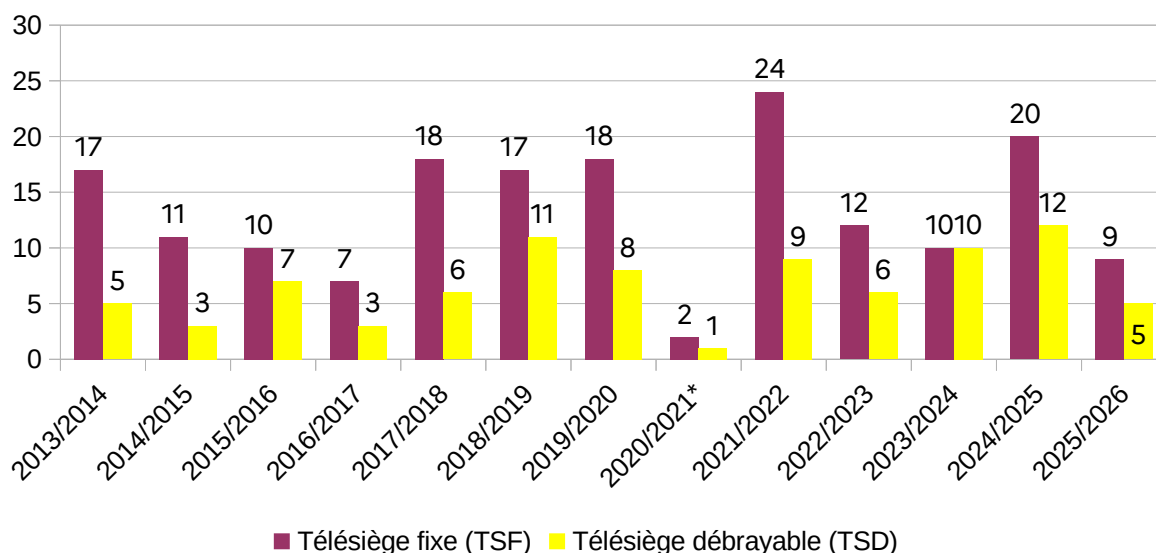
14 ACCIDENTS AYANT FAIT 14 BLESSÉS GRAVES ONT ÉTÉ RECENSÉS SUR DES TÉLÉSIÈGES

La majorité des blessés graves sur télésièges sont des victimes d'évènement de type « chute passager » (soit chute de plain-pied lors des phases d'embarquement et débarquement, soit chute de hauteur sur les autres localisations).



Le graphique 4-2-3-1 ci-dessus présente la répartition des blessés graves durant la saison 2025/2026 par type de télésiège.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE



Le graphique 4-2-3-2 ci-dessus présente le nombre de blessés graves (ou mort) par saison et par catégorie de télésiège.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

4.2.3.1 SUIVANT LEUR LOCALISATION

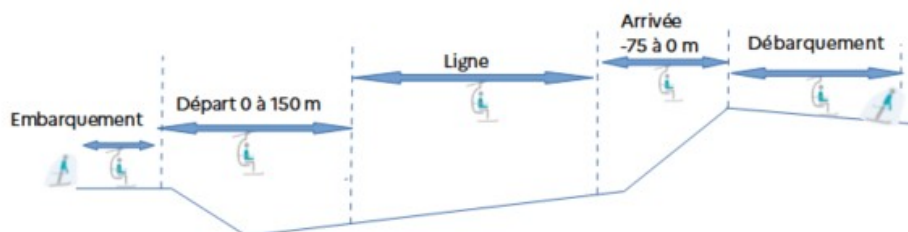
On constate à partir du graphique suivant que la localisation des accidents avec blessés graves sur télésièges est toujours majoritairement concentrée sur les zones d'embarquement et de débarquement.

Les causes principales de ces accidents survenus dans ces zones sont :

- à l'embarquement : la perte d'équilibre due généralement au différentiel de vitesse entre l'usager et le siège ;
- au débarquement : le débarquement tardif ainsi que la perte d'équilibre.

Il est pressenti que ces causes peuvent trouver leur origine dans le stress que peut ressentir l'usager lors des phases d'embarquement et de débarquement.

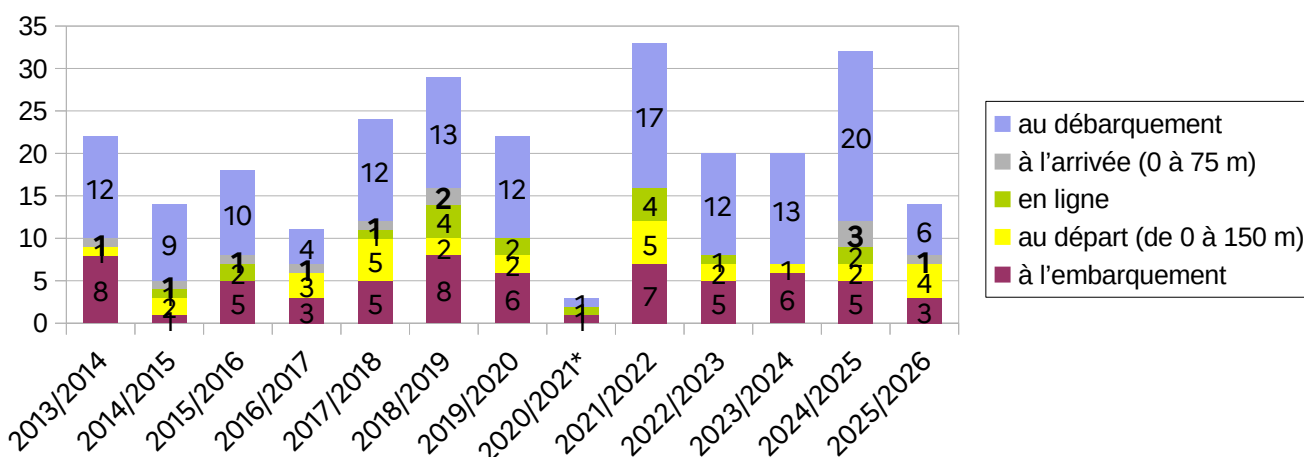
Une attention particulière doit donc continuer d'être portée par les surveillants lors des phases d'embarquement et de débarquement.



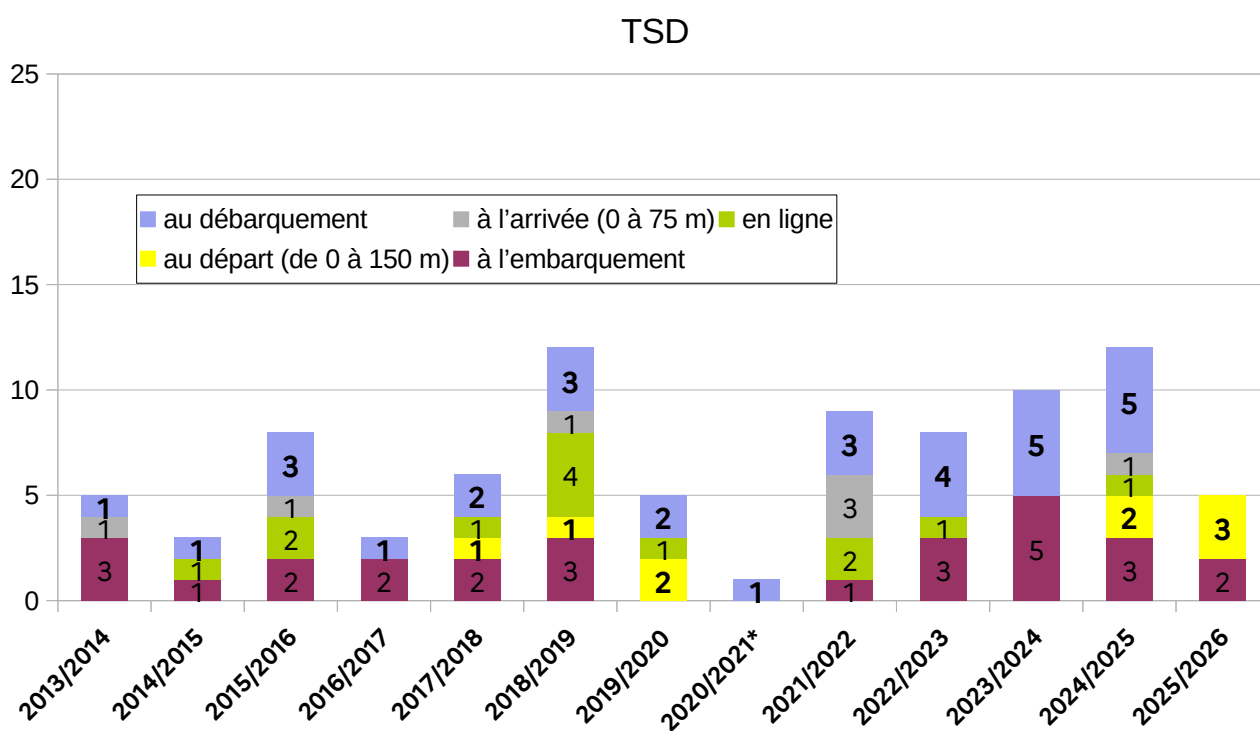
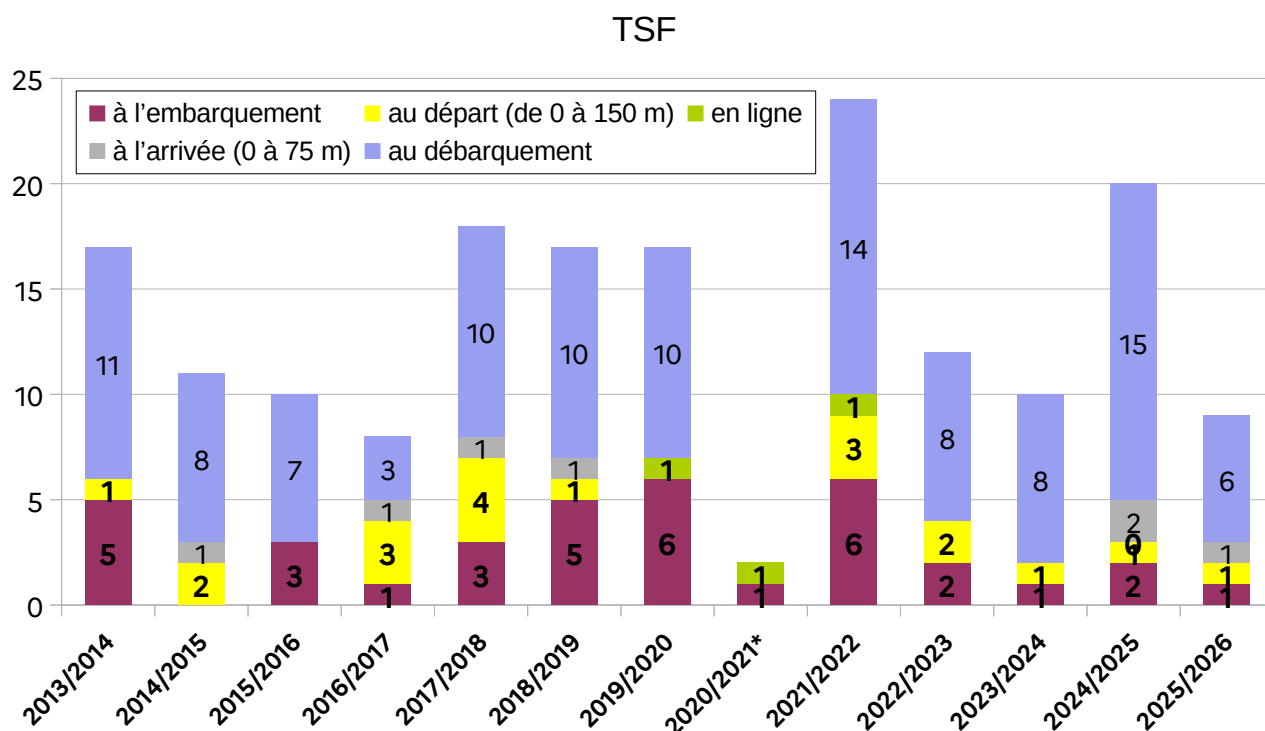
Le schéma ci-dessus détaille les différentes zones (localisation) sur un télésiège.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE PAR TYPE DE TÉLÉSIÈGE ET SUIVANT LEUR LOCALISATION

TSF et TSD



Le graphique 4-2-3-1-1 ci-dessus présente la répartition des accidents avec blessés graves (ou mort) par saison sur télésiège.



Les graphiques 4-2-3-1-2 ci-dessus présentent la répartition des accidents avec blessés graves (ou mort) par saison sur télésiège à attaches fixes ou attaches débrayables.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

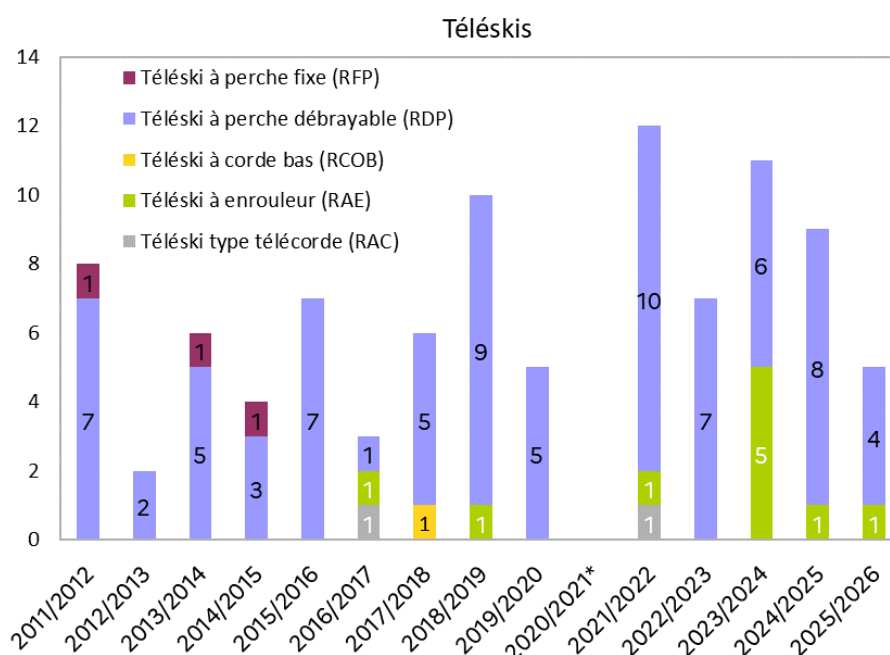
4.2.4 Les accidents avec blessés graves et morts sur les téléskis

SAISON 2025 / 2026

5 ACCIDENTS AYANT FAIT 4 BLESSÉS GRAVES ET 1 MORT ONT ÉTÉ RECENSÉS SUR DES TÉLÉSKIS

Cette saison les accidents, avec blessés graves et morts sur des téléskis ont eu lieu sur des téléskis à perche débrayable ou à enrouleur.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES ET MORTS



Le graphique 4-2-4-1 présente le nombre de blessés graves et morts par saison et par catégorie de télési.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

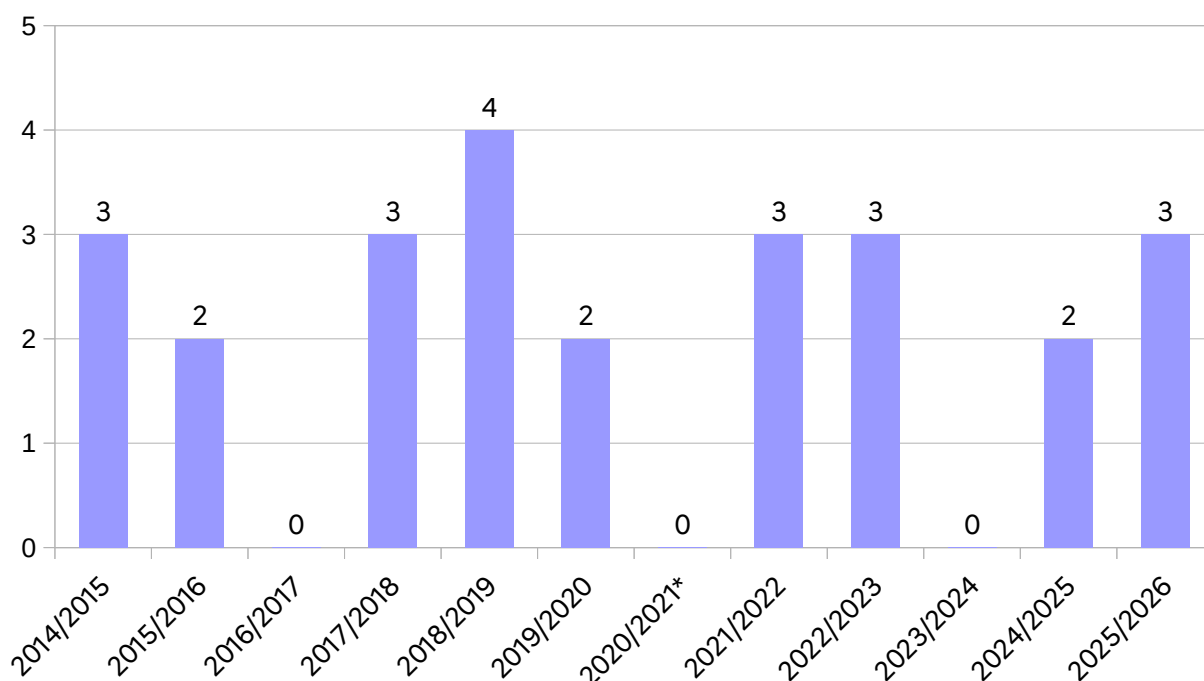
4.2.4.1 LES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES OU MORTS SUR LES TÉLÉSKIS DIFFICILES

L'arrêté du 3 juin 2002 a généralisé à l'ensemble des téléskis du parc français la procédure d'évaluation de leur difficulté d'usage. Les téléskis « difficiles » au sens de cette procédure font l'objet d'une signalisation spécifique apposée à leur départ.

Au cours de la saison 2025 /2026, sur les 5 accidents ayant fait 4 blessés graves et 1 mort, 3 ont été recensés sur des téléskis « difficiles ».

Le graphique ci-dessous permet de voir que le nombre d'accidents sur téléskis « difficiles » varie entre 0 et 4 accidents suivant les saisons. Les accidents on eu lieu sur des téléskis à perches débrayables (RDP), catégorie de télési qui représente la majeure partie des téléskis « difficiles ».

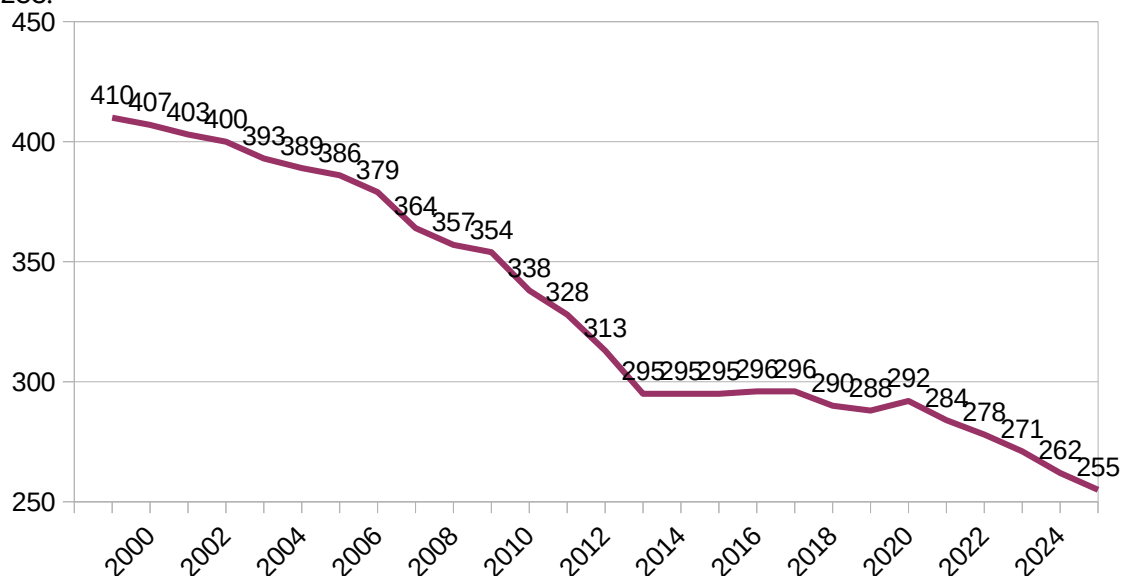
ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES OU MORTS SUR DES TÉLÉSKIS DIFFICILES



Le graphique 4-2-4-1-1 ci-dessus présente le nombre de blessés graves ou morts par saison sur les téléskis classés difficiles.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

Il convient également de noter que depuis 1999, le nombre de téléskis difficiles en service est passé de 410 à 255.



Le graphique 4-2-4-1-2 ci-dessus présente le nombre de téléskis classés difficiles.

La liste des accidents avec blessés graves ou morts survenus sur des téléskis « difficiles » depuis la saison 1999/2000 est établie dans le tableau présenté ci-après.

Date accident	Circonstances de l'accident	Blessés	Observations
26/02/2026	Chute lors de la montée et glissade sur plusieurs mètres en heurtant d'autres skieurs sur le téléski	1 blessé grave	
06/01/2026	Chute au débarquement	1 blessé grave	
27/12/2025	L'utilisateur a lâché sa perche en ligne, pour une raison indéterminée, et descendait à pieds le long du téléski lorsqu'il a glissé sur plusieurs mètres et a heurté un pied de pylône	1 mort	L'accident est considéré comme lié au fonctionnement du système et est comptabilisé dans les statistiques malgré ses circonstances.
03/02/2025	Déraillement du câble qui a causé la chute de 3 usagers.	1 blessé grave	
01/01/2025	La secousse occasionnée par le départ de la perche a fait croiser les skis de la victime qui a perdu l'équilibre et a chuté au niveau du pylône 1.	1 blessé grave (suspicion fracture du fémur)	
28/02/2023	Déraillement du câble provoqué par un usager qui est tombé sur un autre usager présent sur la ligne.	1 blessé grave (fracture de l'humérus)	
08/02/2023	Après avoir déchaussé suite à une chute en ligne, la victime a glissé et percuté un pylône protégé par un matelas.	1 blessé grave	Enfant
27/01/2023	La victime s'est déportée à l'extérieur du pylône après s'être retournée, La perche a percuté le pylône ce qui a projeté violemment la victime.	1 blessé grave	
28/02/2022	Débrayage de l'attache sur une rupture de pente occasionnant la chute de la victime.	1 blessé grave	
19/01/2022	La victime a été soulevée par la perche, a chuté et a glissé sur la piste de montée.	1 blessé grave (fracture du tibia péroné)	Enfant
02/01/2022	La tension de la perche a produit un à-coup qui a déséquilibré la victime.	1 blessée grave (fracture d'une vertèbre)	
04/02/2020	L'utilisateur est tombé entre la gare de départ et le pylône 1.	1 blessé grave (tassement des vertèbres)	
03/02/2020	Un snowboarder a chuté lors de la montée et en glissant a percuté l'utilisateur suivant qui montait derrière.	1 blessé grave (fracture d'une vertèbre)	

Date accident	Circonstances de l'accident	Blessés	Observations
06/03/2019	L'utilisateur au téléphone a pris sa propre perche dans la tête au moment du lâcher.	1 blessé grave (double fracture du crâne)	
06/02/2019	Une snowboardeuse perd l'équilibre et chute au pylône arrivée.	1 blessé grave (fracture colonne)	
24/01/2019	Le snowboard de l'utilisateur a buté contre le gabarit. L'utilisateur a effectué un saut de 3m vers l'avant.	1 blessé grave (luxation du genou)	
28/12/2018	Le panneau « arrivée 30m » a glissé dans la pente et a percuté un usager.	1 blessé grave (fracture malléole)	
05/03/2018	Un usager chute entre P3 et P4, glisse et heurte un sapin.	1 blessé grave (fracture tibia)	
30/01/2018	Un usager (13 ans) chute à 50 m de l'arrivée, glisse et heurte une barrière à vent.	1 blessé grave (fracture fémur)	Enfant
23/02/2017	Un usager chute juste avant l'arrivée, glisse et percute d'autres usagers, dont la victime qui à son tour chute, glisse et percute d'autres usagers.	1 blessé grave	
20/02/2016	L'utilisateur passe du mauvais côté du pylône d'angle et chute.	1 blessé grave (fracture bassin)	
18/01/2016	Chute lors du départ de la perche.	1 blessé grave (fracture colonne vertébrale)	
07/03/2015	Chute en cours de montée. L'utilisateur perd un ski et déchausse volontairement l'autre ski. Il glisse et percute un arbre.	1 blessé grave (hospitalisation > 24h)	Enfant
06/03/2015	Chute en cours de montée. L'utilisateur continue la montée à pied, mais glisse jusqu'à percuter le P10.	1 blessé grave	Enfant
03/03/2015	Chute en cours de montée. Glissade et collision avec l'utilisateur suivant.	1 blessé grave (fracture bassin)	Enfant
16/04/2014	Chute en cours de montée. Glissade en arrière sans percuter de structure.	1 blessé grave (fracture jambe)	
16/04/2014	Chute en cours de montée. Glissade en arrière sans percuter de structure.	1 blessé grave (fracture jambe)	
04/04/2013	Chute en cours de montée. Glissade et collision avec un usager suivant.	1 blessé grave (douleur omoplate, hospitalisation > 24h)	
16/03/2013	Chute en cours de montée. Glissade et collision avec 2 usagers suivants.	1 blessé grave (coma, hospitalisation > 24h)	Enfant
28/02/2012	Chute en ligne après contact avec un tiers, au niveau d'un croisement du téléski avec la piste de descente.	1 blessé grave (fracture hanche)	

Date accident	Circonstances de l'accident	Blessés	Observations
27/02/2012	Chute en ligne – Collision avec un autre usager.	1 blessé grave (fracture côtes + hospitalisation > 24h)	
22/12/2011	Un usager a voulu attraper une perche "en ligne", a glissé et a percuté un pylône.	1 blessé grave (suspicion fracture fémur + hospitalisation > 24h)	
30/01/2011	L'usager dévie de sa piste de montée. La mise en tension de la perche provoque un retour brutal de l'usager, qui est soulevé du sol et percute un pylône.	1 blessé grave (fracture fémur et ligaments croisés)	
05/01/2011	Chute en ligne – collision avec un autre usager	1 blessé grave (fracture fémur)	
10/03/2010	Chute usager suite au déraillement complet du câble du téléski.	1 blessé grave (fracture péroné)	
28/12/2009	Chute en ligne – collision avec un pylône	1 blessé grave (blessure dos : dorsale + moelle épinière)	
21/03/2009	Chute en ligne – collision avec un autre usager	1 blessé grave (fracture tibia péroné)	Enfant
17/03/2009	Chute en ligne d'une jeune surfeuse – collision avec un autre usager (personne âgée)	1 blessé grave (fracture du plateau tibial)	Le blessé grave n'est pas l'usager qui a chuté en ligne
16/03/2009	Chute en ligne, après avoir été effrayée par un skieur descendant en hors-piste à proximité immédiate	1 blessé grave (fracture col du fémur)	
24/03/2008	Chute lors du départ	1 blessé grave (fracture péroné)	Enfant
12/02/2008	Chute en ligne juste avant l'arrivée. Collision avec un pylône.	1 blessé grave (fracture d'une vertèbre)	
06/01/2004	Chute en ligne – collision avec un autre usager	1 blessé grave (fracture fémur)	
08/03/2003	Chute lors descente piste de montée après lâché en ligne et percussion d'un autre usager	1 blessé grave (fracture tibia)	Enfant
01/03/2003	Chute en ligne - collision avec un autre usager	1 blessé grave (fracture mâchoire)	Enfant
15/02/2003	Chute en ligne - collision avec un autre usager	1 blessé grave (fracture tibia) 1 blessé léger (enfant)	Le blessé grave n'est pas l'usager qui a chuté en ligne
14/12/2002	Rupture et chute de l'attache sur l'usager au départ	1 blessé grave (fracture crâne)	Non lié au caractère difficile du téléski
10/02/2002	Chute lors du départ (Brusque)	1 blessé grave (fracture coccyx)	Non lié au caractère difficile du téléski

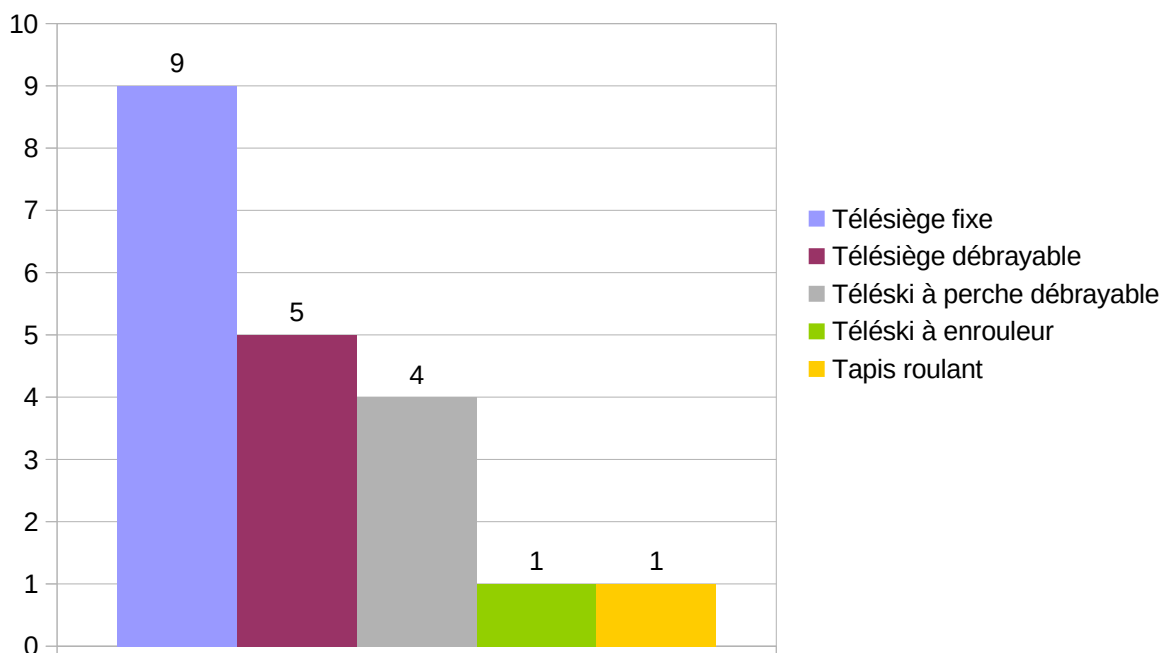
Date accident	Circonstances de l'accident	Blessés	Observations
31/01/2001	Chute lors du redémarrage en ligne	1 blessé grave (fracture cheville)	
16/03/2000	Chute en ligne	1 blessé grave (fracture)	Télési démonté en 2002.
25/01/2000	Chute en ligne - collision avec un pylône	1 blessé grave (traumatisme crânien)	

4.3. RÉPARTITION DES BLESSÉS GRAVES ET MORTS

4.3.1 La répartition des blessés graves et morts par famille d'appareil

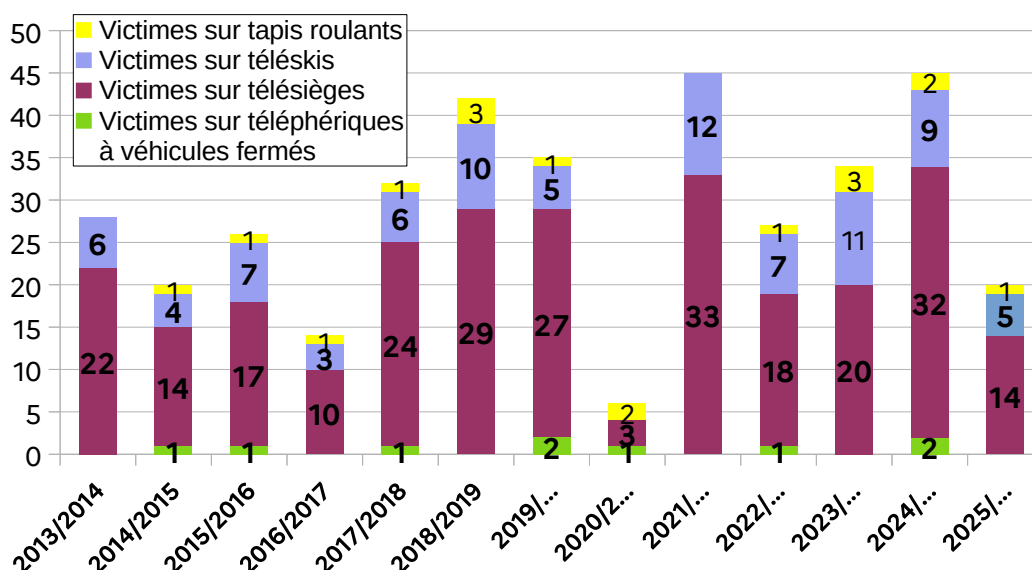
SAISON 2025 / 2026 RÉPARTITION DES 20 ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES (OU MORTS) PAR FAMILLE D'APPAREIL

Cette saison les accidents avec des blessés graves (ou morts) se sont produit sur trois familles d'appareil, les télésièges (15), les téléskis (5) et les tapis roulants de stations de montagne (1).



Le graphique 4-3-1-1 ci-dessus présente le nombre de blessés graves par catégorie d'appareil pour la saison 2025/2026.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE



Le graphique 4-3-1-2 ci-dessus présente le nombre de blessés graves (ou mort) par saison et par famille d'appareil.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

La fréquentation des télésièges a représenté 57 % du trafic total estimé (hors tapis roulants) contre 21 % pour les télésis, on peut s'intéresser au ratio du nombre de blessés graves pour 100 millions de passages dans le tableau suivant.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

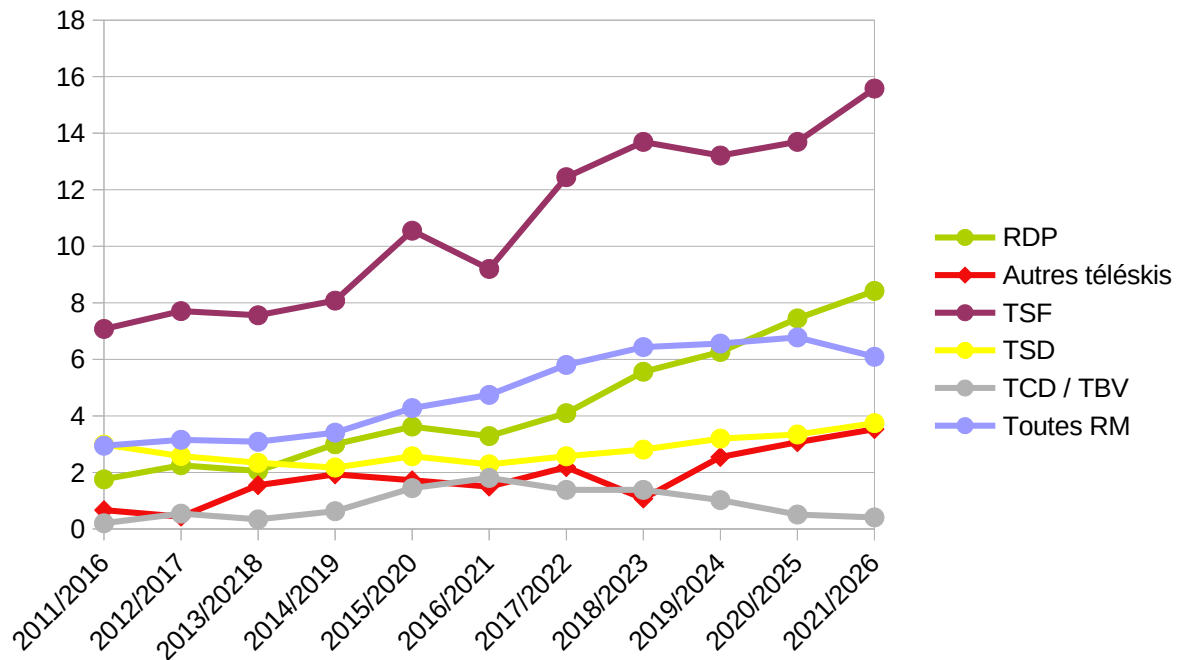
RATIO DU NOMBRE DE BLESSÉS GRAVES POUR 100 MILLIONS DE PASSAGES

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	
						ratio pour 100 millions de passages	% du trafic supporté
Téléphériques à véhicules fermés	n.c	0	1	0	0	0	16 %
Télésièges	n.c	9,7	5,4	6,9	10,1	4,1	57 %
Télésis	n.c	7,3	5,8	8,6	8,3	3,9	21 %

Le tableau 4-3-1-1 ci-dessus présente le ratio du nombre de blessés graves pour 100 millions de passages.

Le ratio du nombre de blessés graves pour 100 millions de passages est un indicateur fort de l'accidentologie sur remontées mécanique et il est intéressant de le rappeler pour les principales catégories de remontées mécaniques, sur une période de 5 saisons successives et d'examiner son évolution depuis 2008.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

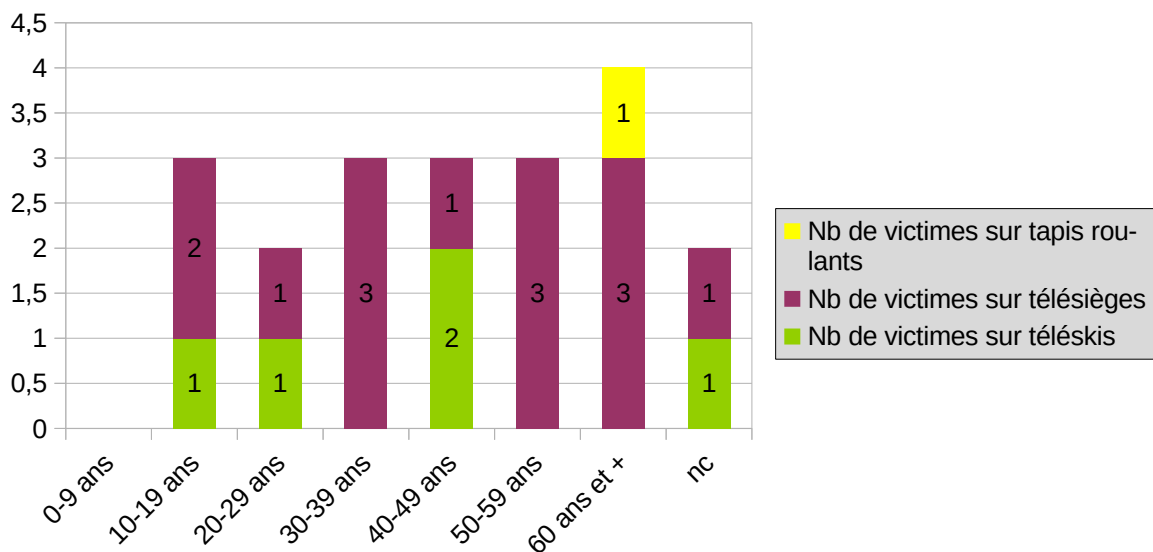


Le graphique 4-3-1-3 ci-dessus présente l'évolution moyenne du ratio sur 5 saisons pleines et permet de constater que sa valeur se distingue nettement pour les télésièges à attaches fixes (moyenne de 15 blessés graves pour 100 millions de passages).

4.3.2 La répartition des blessés graves et morts selon leur âge

SAISON 2025 / 2026

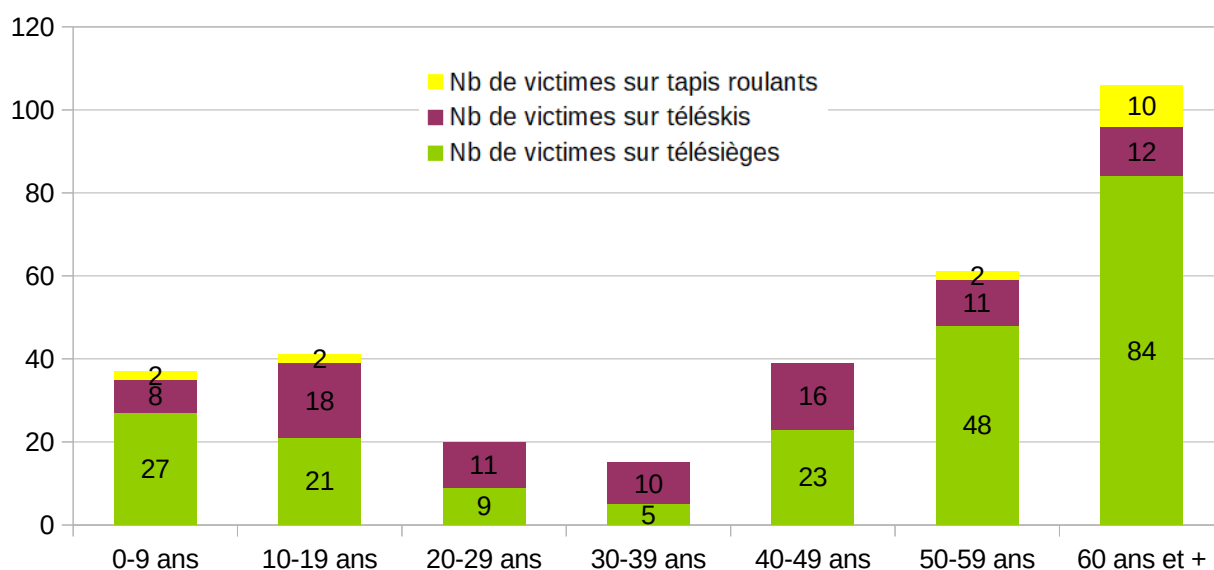
RÉPARTITION DES 20 ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES OU MORTS PAR TRANCHE D'ÂGE DES VICTIMES



Le graphique 4-3-2-1 ci-dessus permet de visualiser la répartition des blessés graves de la saison 2025/2026 en fonction de la tranche d'âge de la victime.

On peut constater qu'un peu plus de la moitié des blessés graves sont des personnes âgées de plus de 50 ans et qu'ils ont été blessés pour la très grande majorité d'entre eux sur des télésièges.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE



Le graphique 4-3-2-2 ci-dessus présente la répartition des blessés graves par tranche d'âge (cumul des 12 dernières saisons).

4.4. LES CHUTES DE HAUTEUR SUR TÉLÉSIÈGES AVEC OU SANS BLESSÉ

Cette partie vise à présenter des données relatives aux chutes de passagers depuis des sièges de télésièges qu'elles aient occasionné des blessures ou non, issues des déclarations envoyées par les exploitants de remontées mécaniques entre 2014 et 2025 aux bureaux du STRMTG.

Depuis la saison 2014/2015, les 3 causes principales de ces chutes de hauteur sont dans l'ordre :

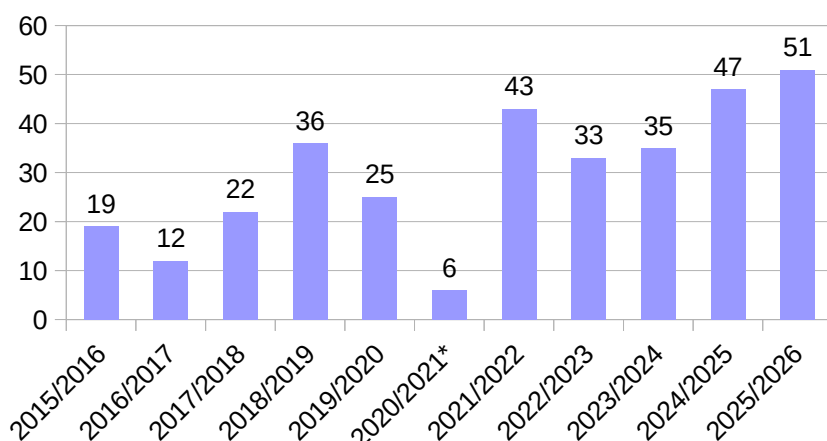
- un mauvais embarquement (43 % des cas)
- la maladresse de l'utilisateur (24 %)
- les 33 % restants étant répartis entre diverses autres causes (malaise, saut volontaire, etc...) et des causes indéterminées.

SAISON 2025 / 2026

51 PASSAGERS VICTIMES DE CHUTE DE HAUTEUR SUR LES TÉLÉSIÈGES ONT ÉTÉ RECENSÉS

Le nombre de passagers victimes de chute de hauteur sur télésièges (déclarés par les exploitants) est, comme le nombre de blessés graves, lui aussi en légère hausse. Comme évoqué dans les pages précédentes, il est pressenti que ces causes peuvent trouver leur origine dans le stress que peut ressentir l'usager lors des phases d'embarquement et de débarquement. Si l'on se réfère à la cause principale qui est un mauvais embarquement, une attention particulière doit continuer d'être portée par les surveillants lors des phases d'embarquement et de débarquement.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU NOMBRE DE PASSAGERS VICTIMES DE CHUTES DE HAUTEUR SUR DES TÉLÉSIÈGES



Le graphique 4-4-1 ci-dessus présente l'évolution du nombre total de victimes de chutes de hauteur par saison sur télésiège.

*2020/2021 fermeture des remontées mécaniques au grand public.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

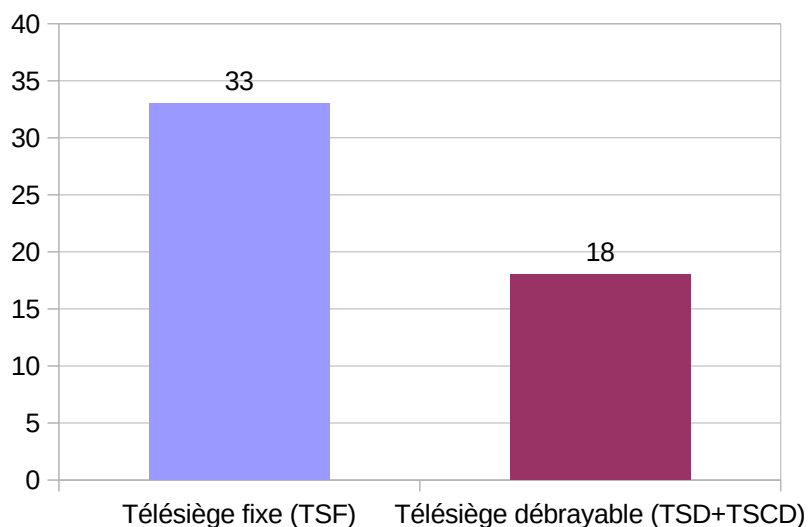
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Nombre de passagers victimes d'une chute de hauteur :	36	25	6	43	33	35	47	51
dont morts :	1							
dont blessés graves :	13	10	2	15	5	6	12	10
dont blessés légers :	19	12	2	27	25	24	30	34
dont indemnes :	3	3	2	1	3	5	5	7
Classement selon la localisation * des chutes :								
départ (de 0 à 150 m) :	12	13	4	18	11	11	9	15
en ligne :	8	6	1	10	3	2	7	3
arrivée (depuis 75 m avant le point de débarquement) :	16	6	1	15	3	3	9	3

Le tableau 4-4-1 ci-dessus présente l'évolution de la localisation des chutes de hauteur sur des télésièges depuis la saison 2018/2019.

* Ne sont pas comptabilisées dans cette partie du tableau les chutes de hauteur déclarées sur les zones d'embarquement et de débarquement.

SAISON 2025 / 2026

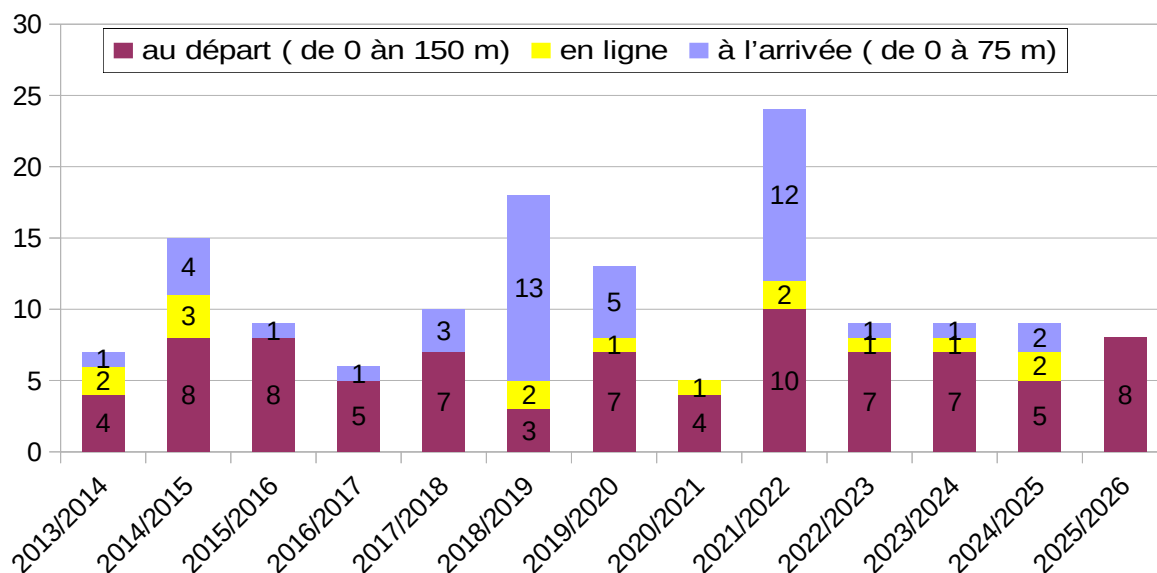
RÉPARTITION DES 51 VICTIMES DE CHUTE DE HAUTEUR SUR TÉLÉSIÈGES SUIVANT LA CATÉGORIE DE TÉLÉSIÈGE



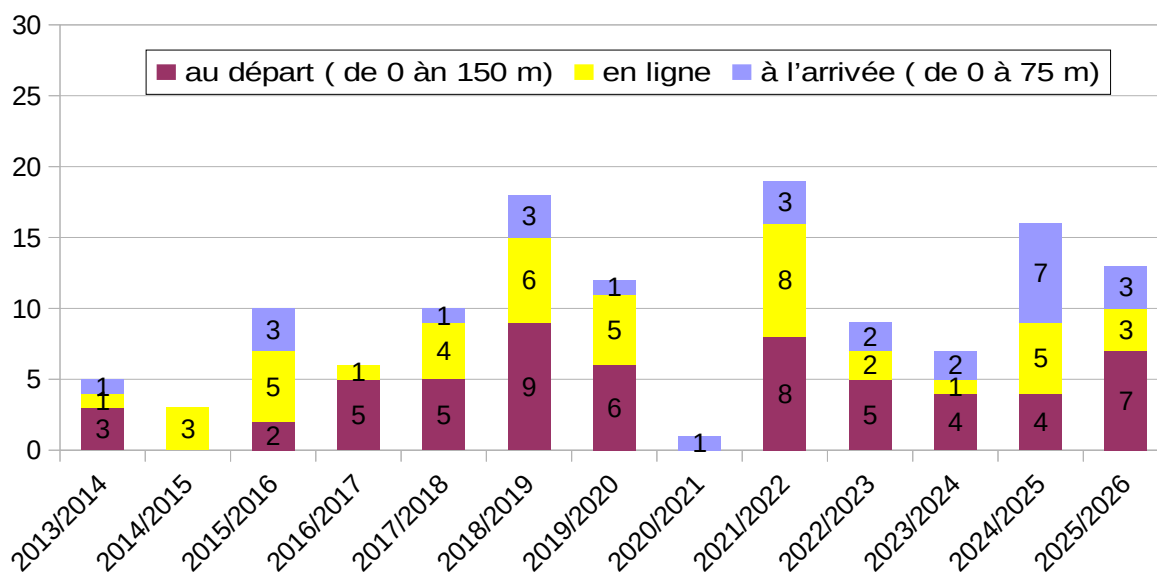
Le graphique 4-4-2 ci-dessus présente la répartition des victimes de chutes de hauteur suivant le type de télésiège durant la saison 2025/2026.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DE LA RÉPARTITION DES VICTIMES DE CHUTES DE HAUTEUR SUIVANT LE TYPE DE TÉLÉSIÈGE ET SUIVANT LEUR LOCALISATION (hors zones d'embarquement et de débarquement)

TSF



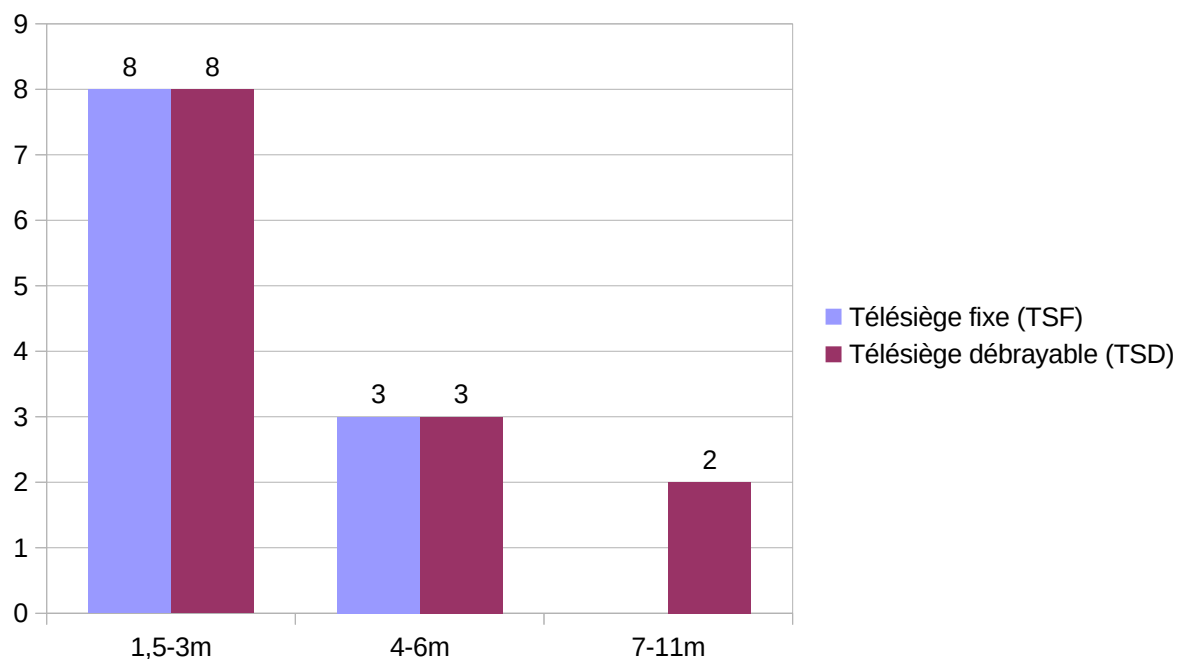
TSD / TSCD



Les deux graphiques 4-4-3 ci-dessus présentent la répartition des chutes de hauteur par saison sur télésiège à attaches fixes ou attaches débrayables et par localisation de la chute.

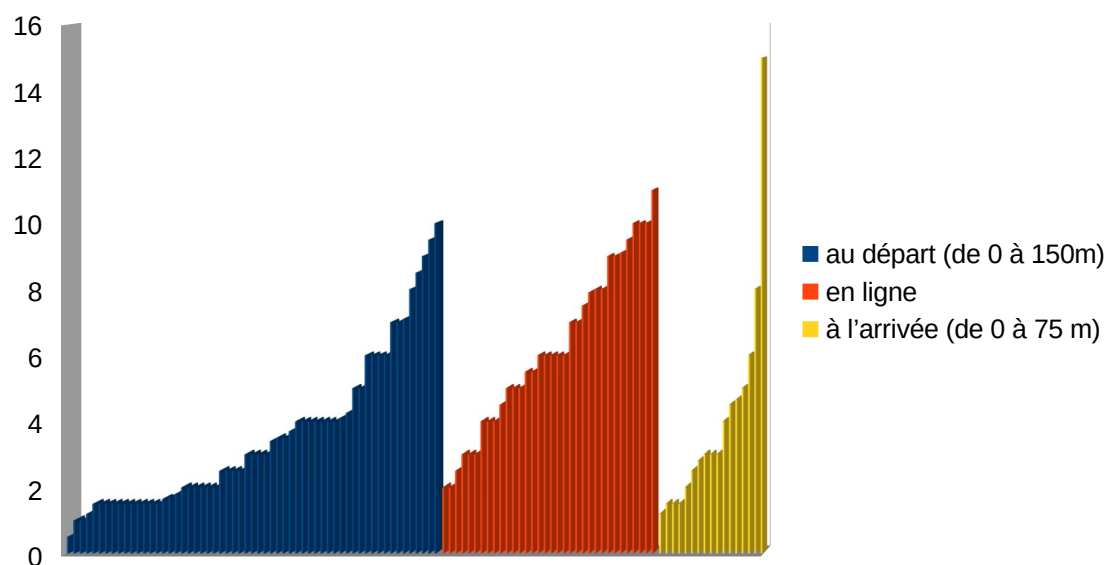
SAISON 2025 / 2026

RÉPARTITION DES 24 VICTIMES DE CHUTE DE HAUTEUR SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 1,5 m SUR TÉLÉSIÈGES SUIVANT LA CATÉGORIE



Le graphique 4-4-4 ci-dessus présente la répartition des chutes en fonction de la hauteur de chute sur télésièges pour la saison 2025/2026.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DE LA RÉPARTITION DES VICTIMES DE CHUTES SUIVANT LEUR LOCALISATION ET DONT LA HAUTEUR DE CHUTE EST SUPÉRIEURE À 1,50 m .

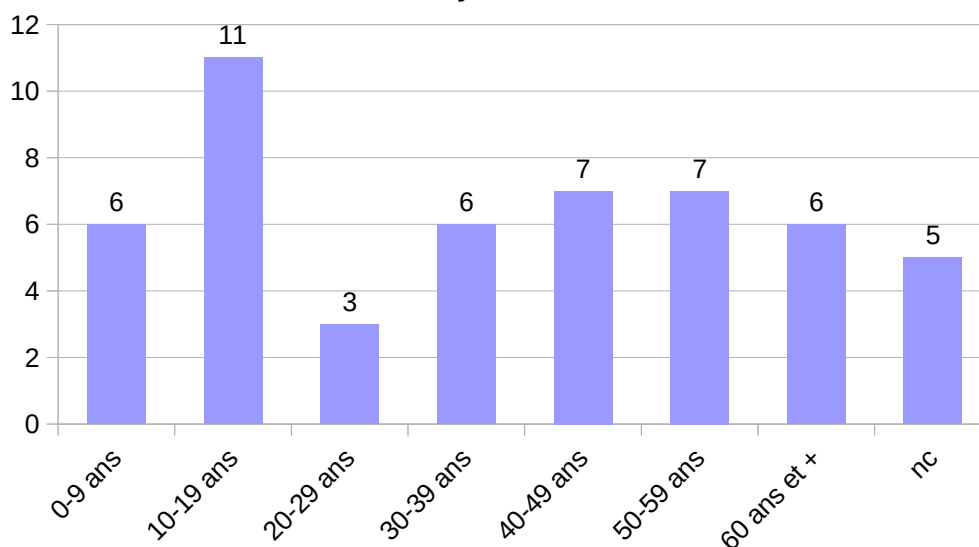


Le graphique 4-4-5 ci-dessus présente, pour chaque chute de hauteur sur télésiège à attaches fixes ou attaches débrayables depuis la saison 2017/2018, la hauteur de chute (en mètre) classée par ordre croissant suivant sa localisation (Départ/ligne/arrivée). Une barre verticale correspond à une chute de hauteur

4.4.1 La répartition des blessés victimes de chute de hauteur selon leur âge

SAISON 2025 / 2026 RÉPARTITION DES 51 VICTIMES DE CHUTE DE HAUTEUR SUR TÉLÉSIÈGE PAR TRANCHE D'ÂGE DES VICTIMES

On peut constater que la majorité des victimes se situent dans les tranches d'âge inférieures à 20 ans et supérieures à 50 ans. Cette saison, la majorité des victimes sont situés dans la tranche d'âge 0-19 ans.

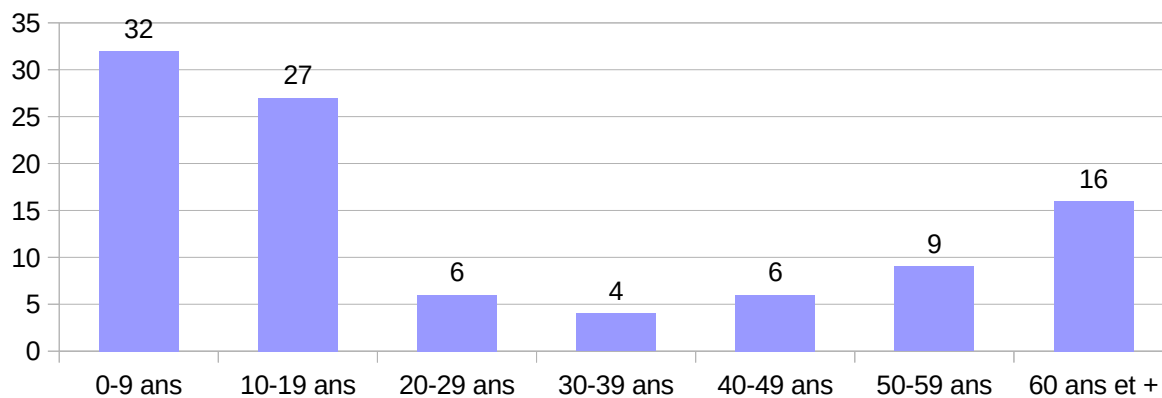


Le graphique 4-4-1-1 ci-dessus présente la répartition des victimes de chute de hauteur selon leur tranche d'âge au cours de la saison 2025/2026.

ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

On peut constater que la majorité des victimes de chute de hauteur depuis la saison 2012/2013 se situe, comme pour la saison en cours, dans les tranches d'âge inférieures à 20 ans et supérieures à 50 ans. C'est parmi les plus jeunes enfants que l'on retrouve le plus de victimes.

Selon la tranche d'âge en %



Les graphiques 4-4-1-2 ci-dessus présente la répartition des victimes de chute de hauteur selon leur tranche d'âge (en%) depuis la saison 2012/2013.

CONCLUSION

Le parc français des remontées mécaniques continue son évolution à la baisse en passant de 2956 appareils à 2835. De son côté le nombre des tapis roulants est à la hausse passant de 494 à 509.

Pour cette saison 2025/2026 le nombre de passagers ayant emprunté les remontés mécaniques des stations de skis en France est estimé à 570 millions. En comparaison avec la saison précédente (536 millions de passagers), la fréquentation des remontées mécaniques est en hausse de 24 millions de passages.

En ce qui concerne les investissements sur le territoire, 33 nouvelles installations, remontées mécaniques ou tapis roulants, sont prévues en 2026 pour un investissement total estimé à 151 millions d'euros HT.

Enfin pour ce qui concerne les accidents, 19 usagers ont été blessés gravement et 1 usager est décédé en empruntant les remontées mécaniques ou les tapis roulants en France cette saison. Pour mémoire la saison dernière, ce chiffre était de 45 blessés graves.

Mathématiquement le ratio du nombre d'accidents ramené au trafic est à la baisse passant de 8,4 à 3,5. Toutefois ce ratio continue d'augmenter pour ce qui concerne les télésièges à pinces fixes. De plus nous observons sur les 4 dernières années une augmentation du nombre de chutes de hauteur sur les télésièges.

Pour ce qui concerne les valeurs statistiques présentées dans ce rapport, elles doivent être relativisées, car le faible nombre annuel de blessés graves ne permet pas de disposer de tendances statistiques totalement fiables.

L'ensemble des acteurs de la profession se mobilisent constamment pour rendre l'ensemble du parc des remontées mécaniques et des tapis roulants de stations de montagne le plus sûr possible. La remontée d'informations lors d'évènements graves permet un enrichissement du retour d'expérience collectif ainsi qu'une analyse par la profession.

ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Liste des catégories d’installations et leurs abréviations

Annexe 2 – Méthode de calcul trafic déclaré, trafic estimé

Annexe 3 – Installations nouvelles de l’année 2025

3.1 Alpes du Nord

3.2 Alpes du Sud

3.3 Pyrénées

Annexe 4 – Le parc des téléphériques

4.1 Composition et évolution

4.2 Répartition par massif

Annexe 5 – Le parc des téléskis

5.1 Composition et évolution

5.2 Répartition par massif

Annexe 6 – Le parc des autres installations

Annexe 7 – Évènements pris en compte dans l’analyse

ANNEXE 1 - Liste des catégories d'installations et leurs abréviations

	ABRÉVIATIONS	CATÉGORIES D'INSTALLATIONS
TÉLÉPHERIQUES	TBD	Téléphériques bicâbles à attaches débrayables
	TBP	Téléphériques bicâbles pulsés
	TBV	Téléphériques bicâbles à va et vient
	TBA	Autres types de téléphériques bicâbles
	DMD	Double monocâbles à attaches débrayables
	DMV	Double monocâbles à va et vient
	TCD	Télécabines à attaches débrayables
	TCP	Télécabines pulsées
	TSD	Télesièges à attaches débrayables
	TSF	Télesièges à attaches fixes
TÉLÉSKIS	TSCD	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines
	TMV	Téléphériques monocâbles à va et vient
	TPM	Autres types de téléphériques monocâbles
	RDP	Téléskis à perches débrayables
	RFP	Téléskis à perches fixes
	RAE	Téléskis à enrouleurs
AUTRES INSTALLATIONS	RCAB	Téléskis à câble bas
	RCOB	Téléskis à corde basse
	RAC	Téléskis de type "télécorde"
	ASC	Ascenseurs inclinés
TAPIS ROULANTS	CFC	Chemins de fer à crémaillère
	FUN	Funiculaires
	EDS	Engins divers
	TRSM	Tapis Roulants de Stations de Montagne

ANNEXE 2 - Méthode de calcul trafic déclaré, trafic estimé

La méthode utilisée pour estimer l'ensemble du trafic est la même que celle utilisée pour les saisons précédentes.

Sur la base du trafic réel déclaré par les exploitants ayant répondu à l'enquête DSF, le STRMTG estime un trafic France entière.

Rappel de la méthode d'estimation :

La base de travail est constituée de l'ensemble des installations pour lesquelles un trafic a été déclaré. Ces installations sont triées par massif, suivant la répartition suivante :

- Alpes du Nord
- Alpes du Sud
- Pyrénées
- Massif Central
- Jura
- Vosges

et par catégories (hors tapis roulants)

La méthode consiste à estimer le trafic supporté par une catégorie d'installations dans un massif donné à partir du trafic déclaré dans ce massif pour la catégorie d'installations considérée. Cette estimation se fait par une simple règle de trois basée sur le moment de puissance (MTPU) pour toutes les catégories d'installations.

Le choix du moment de puissance se justifie par le fait qu'il est révélateur du caractère attractif de l'appareil, puisqu'il associe à la fois le débit et la dénivelée.

À titre d'exemple, on obtient le trafic estimé des téléskis à perches débrayables (RDP) dans le massif du Jura en multipliant le trafic déclaré sur RDP dans le massif du Jura par le coefficient C suivant :

$$C = \frac{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura}}{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura ayant eu un trafic déclaré}}$$

ANNEXE 3 – Installations nouvelles de l'année 2026

3.1 Alpes du Nord

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'Oeuvre	Maître d'Ouvrage	Installation : neuve ou avec composants récupérés ?	Installations remplacées et/ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
										Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
38	RDP	1	Les Deux Alpes	Champagne	GMM	ERIC	SATA	Avec composants récupérés		217	40	700	0,7
38	TRSM	1	Chamrousse	Lauze	FICAP	TIM	Régie Chamrousse	Neuve (double bande)	Remplacement tapis existant	138	19	3000	1
38	TRSM	1	Chamrousse	Croisette	SUNKID	TIM	Régie Chamrousse	Récupéré tapis Lauze 2013	Remplacement Fil neige	100,0	18	1500	0,2
73	TCD	10	Valmorel	COMBELOUVIERE	POMA	SARRASOLA	DSV	Neuve	Remplacement des appareils de la crête de Combelouvière	3150,0	350	1500	15
73	TCD	10	PEISEY VALLANDRY	TELEVILLAGE	POMA	DCSA	ADS	Neuve	Remplacement du T8 Lonzagne	703,0	285,0	900	9
73	TSD	6	Val Cenis	Grand Coin	POMA	CNA	SEM Val Cenis	Neuve	Remplacement du Tk du Grand Coin et du Tk du Lac	1411,0	368,0	2180	4
73	TSCD	6	Val Cenis	La Ramasse	DOPPELMAYR	CNA	SEM Val Cenis	modification substantielle	Modification du TSD de la Ramasse	2185,0	639,0	2280	4
73	TSF	4	LA ROSIÈRE	Petit Bois	GMM	ERIC	DSR	Neuve	Remplacement du TSF3 de Petit Bois	1 250	377	1400	nc
73	TRSM	1	Saint Foy Tarentaise	LES GALOPINS	SUNKID	SARRASOLA	ALTTA	Neuve	Remplacement tapis des Galopins actuel	49,0	5,0	1500	0,6
73	TRSM	1	Pralognan la Vanoise	CROCUS	FICAP	DCSA	PDM	Neuve	Tk Crocus démonté	144,0	17,0	1500	0,6
73	TRSM	1	Val Thorens	Caron	FICAP	ERIC	SETAM	Neuve	Nouvelle implantation	40,0	6,0	1200	0,182
73	TRSM	1	Les Menuires	BIOLLEY-2	SUNKID	MTC	SEVABEL	Neuve		56,0	7,0	1200	nc
73	TRSM	1	Les Menuires	ROC-1	SUNKID	MTC	SEVABEL	Neuve		102	11	1200	nc
73	TRSM	1	Les Arcs	BLANCHARD EXPRESS	SUNKID	MTC	ESF ARC 1800	Neuve		27	3	1200	nc
73	RAE	1	Crest Voland	Petits Champions	GMM	ERIC	SIVU domaine skiable CREST VOLAND	Neuve		301,00	?	700	0,45
74	TCD	10	Les Contamines Monjoie	GORGE	POMA	DCSA	SECMH	Neuve	Remplacement de la TCD de la Gorge	551,0	298,0	2700	10
74	TCD	10	Chamonix	LOGNAN	DOPPELMAYR	DCSA	CMB	Neuve	Remplacement de la TC de Lognan	1657,0	732,0	2700	11
74	TSD	6	Les Gets	POINTE du CHERY	POMA	SARRASOLA	SoleGets	Neuve	Remplacement de l'ensemble des appareils du Haut Chéry	989	293	2000	10
74	TSD	6	La Cluzaz	Col de Balme	POMA	CNA	SATELC	Neuve	TSF du Col de Balme	1648	608	3000	17
74	TSD	6	Megève	RADAZ	POMA	DCSA	SRMM	Neuve	Remplacement du TSF4 Radaz	1063,0	276,0	2400	10
74	TSD	4	Praz de Lys	BRESY	INGELO / DOPPELMAYR	TIM	SPL RAMAZ	Avec composants récupérés	Remplacement de téléskis existants	734	150	2200	3,20
74	RAC	1	Les Carroz d'Arâches	L'OASIS	POMA	MTC	SOREMAC	Avec composants récupérés	réalisation avec réutilisation d'un télécorde provenant de Valloire	150	24	1450	nc
74	TRSM	1	Megève	GARDERIE	SUNKID	SARRASOLA	ESF Megève	Neuve	Remplacement tapis Garderie	40	4	1500	nc

3.2 Alpes du Sud

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'Oeuvre	Maître d'Ouvrage	Installation : neuve ou avec composants récupérés ?	Installations remplacées et/ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
										Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
04	TCD	10	Le Devoluy	JAS	LEITNER	ERIC	DEVOLUY SKI DEVELOPPEMENT	Neuve		1928	429,00	2400	13
05	TCD	10	Montgenèvre	CHALVET	DOPPELMAYR	CNA	RARM	Neuve	Remplacement de la Tc Chalvet	922,00	283	1980	15
05	TCD	10	Montgenèvre	FOURNEOUS	DOPPELMAYR	CNA	RARM	Neuve	Remplacement du TSF Fourneous	1272,0	435,0	2015	16
05	RAC	1	REALLON	OUCANE	POMA	MTC	Régie communale des RM de REALLON	Avec composants récupérés	réalisation avec réutilisation d'un télécorde provenant de Puy St Vincent	78	10,00	1750	nc

3.3 Pyrénées

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'Oeuvre	Maître d'Ouvrage	Installation : neuve ou avec composants récupérés ?	Installations remplacées et/ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
										Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
65	TCD	10	BAREGES	TOURNABOUP	POMA / MECAMONT HYDRO / SOCABAT	DCSA	SEML GRAND TOURMALET	Neuve	Remplacement du TSF4 Tournaboup	956	265	2400	9
65	TPH	10	LA MONGIE – SERS	Laquet	POMA	ERIC	Régie du Pic du Midi	Neuve		427	223	175	5
65	TRSM	1	BAREGES	GRANGES	INGELO	DCSA	SEML GRAND TOURMALET	Récupération	Déplacement et raccourcissement	71	6		0,26
65	RAE	1	GAVARNIE	BELVEDERE	MND	TIM	Mairie Gavarnie	Neuve		267	51	600	0,5
65	TRSM	1	GAVARNIE	DEBUTANT	MND	TIM	Mairie Gavarnie	Neuve	Remplacement d'un TK	90	5	1500	0,3
66	TSD	6	FONT ROMEU - P2000	CARLIT EXPRESS	LEITNER	TIM	ALTISERVICE	Neuve	Remplacement appareil existant	1161	289	2600	7,2

ANNEXE 4 – Le parc des téléphériques

4.1 Composition et évolution

	2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2024		2025		Âge du plus ancien
Type d'installation	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	Nb	Âge moyen	
Télesiège fixe 2 places	109	35	100	36	95	37	83	38	77	39	69	40	66	40	64	43	61	43	49	46	46	39	63
Télesiège fixe 3 places	124	30	117	31	109	32	104	33	101	34	90	34	84	45	81	38	77	38	67	41	61	38	48
Télesiège fixe 4 places	353	16	349	16	348	17	348	17	349	18	341	20	339	19	334	23	329	23	320	25	310	22	41
Télesiège fixe 6 places	7	12	6	10	6	11	6	9	6	10	6	11	6	12	6	14	6	14	7	22	6	18	29
Télesiège débrayable 2 places	1	33	1	34	1	35	1	36	1	37	1	38	1	39	1	40	1	41	1	44	1	44	44
Télesiège débrayable 4 places	108	19	103	20	103	20	100	21	99	21	98	25	98	23	97	27	96	27	90	30	83	25	41
Télesiège débrayable 6 places	203	8	218	8	229	9	239	9	247	10	258	11	268	11	272	13	277	13	288	15	293	14	32
Télesiège débrayable 8 places	7	12	8	11	8	12	8	13	8	14	8	15	8	12	8	18	8	18	8	21	9	11	25
Télécabine débrayable 4 places	15	37	14	38	14	39	13	40	13	41	11	41	11	42	8	43	8	43	5	47	4	46	54
Télécabine débrayable 5 places	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	52	1	53	0	–	0	–	–
Télécabine débrayable 6 places	38	31	38	32	38	33	38	34	37	35	34	40	32	37	32	39	32	39	26	42	25	32	47
Télécabine débrayable 8-9 places	26	9	26	10	26	11	26	12	28	12	29	12	32	13	32	13	33	15	33	18	33	15	31
Télécabine débrayable 10-12 places	39	17	41	17	42	18	43	19	44	19	48	19	49	19	50	23	56	16	77	15	86	23	41
Télécabine débrayable 14-16 places	7	16	7	17	7	18	7	19	7	20	7	21	7	22	7	24	7	24	5	25	4	14	27
Télécabine monocâble pulsé	10	29	10	30	10	31	10	32	9	34	9	35	9	36	–	37	9	38	7	41	6	37	43
Téléphérique monocâble à va-et-vient	9	20	8	20	8	21	8	22	8	23	8	24	8	25	9	28	9	28	7	29	6	25	45
Téléphérique monocâble à sièges et cabines	14	5	16	5	15	7	16	7	16	8	18	8	19	9	20	12	21	10	26	11	26	11	22
Funitel et doubles monocâbles	10	22	10	23	10	24	10	25	10	26	10	27	10	28	10	30	10	30	6	29	6	21	38
Funitel va-et-vient	4	13	4	14	4	15	4	16	4	16	4	17	4	18	4	20	4	20	4	23	4	19	34
Téléphérique bicâble	44	40	43	41	45	40	57	45	57	46	57	47	55	46	55	45	54	47	58	49	56	24	96
Autres types de téléphériques monocâbles															1	47	1	48	1	51	1	52	52
Âge pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques	20 ans		21 ans		21 ans		21 ans		22 ans		22 ans		22 ans		24,5 ans		24,14 ans		25 ans		21,6 ans		

L'âge pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques c'est le Nb d'appareils (par type d'installation) multiplié par leur âge moyen et divisé par le Nb total d'appareils

4.2 Répartition par massif

Type d'installation	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		Jura		Vosges		Autres	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Télesiège fixe 2 places	21	39	15	39	8	45			1	36			1	21
Télesiège fixe 3 places	36	37	12	40	9	37	1	40	3	44				
Télesiège fixe 4 places	185	22	57	19	49	21	11	20	3	15	5	29		
Télesiège fixe 6 places	4	17	1	21	1	19								
Télesiège débrayable 2 pl.	1	44												
Télesiège débrayable 4 pl.	61	25	10	22	6	26	3	20	1	28	2	29		
Télesiège débrayable 6 pl.	219	14	41	14	26	15	1	12	3	16	3	14		
Télesiège débrayable 8 pl.	8	12	1	4										
Télécabine débrayable 4 pl.	2	41	2	51										
Télécabine débrayable 5 pl.														
Télécabine débrayable 6 pl.	20	33	2	39	2	19			1	21				
Télécabine débrayable 8-9 pl.	29	15	1	21	2	21							1	7
Télécabine débrayable 10-12 pl.	70	24	5	13	8	8			1	38			2	3
Télécabine débrayable 15-16 pl.	2	26			1	11								
Télécabine monocâble pulsés	4	37	2	39										
Téléphérique monocâble à va-et-vient	5	27											1	15
Téléphériques monocâbles à sièges et cabines	13	12	10	9	1	2			2	14				
Funitel et double monocâbles	5	24					1	17						
Funitel va-et-vient	4	21												
Téléphérique bicâble	34	27	6	33	11	33	2	51					3	21
Autres types de téléphériques monocâbles	1	52												
Âge pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques du massif	21,4 ans		21,8 ans		22,6 ans		23,7 ans		25 ans		24,5 ans		14 ans	

ANNEXE 5 – Le parc des téléskis

5.1 Composition et évolution

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
Type d'installation	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Téléskis à perche fixe	249	31	234	32	223	33	217	34	209	34	197	36
Téléskis à perche débrayable	1352	37	1317	38	1272	39	1250	40	1226	40	1204	41
Téléskis type "télécorde"	62	9	62	9	61	10	64	11	63	11	59	12
Téléskis à enrouleur	187	13	197	13	205	13	216	13	222	13	227	14
Téléskis à câble bas	58	19	56	19	52	21	51	21	49	21	45	22
Téléskis à corde bas	330	17	329	17	317	18	315	18	298	18	282	20

	2020		2021		2022		2023		2024		2025		Age du plus ancien
Type d'installation	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	
Téléskis à perche fixe	192	38	188	39	179	51	176	41	172	42	160	36	57
Téléskis à perche débrayable	1177	43	1153	44	1129	47	1107	46	1085	47	1015	42	76
Téléskis type "télécorde"	60	16	62	16	63	17	62	18	56	19	56	16	28
Téléskis à enrouleur	228	16	234	16	231	16	234	18	238	18	238	18	58
Téléskis à câble bas	45	24	48	25	45	24	42	24	39	23	34	20	47
Téléskis à corde bas	276	22	271	23	264	24	254	25	247	25	231	24	45

Âge pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis	35 ans	36 ans	39 ans	38 ans	39 ans	35 ans
--	--------	--------	--------	--------	--------	--------

5.2 Répartition par massif

	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		Jura		Vosges		Corse		Autres	
Type d'installation	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Téléskis à perche fixe	83	36	34	37	19	33	5	30	5	33	11	41	2	23	1	30
Téléskis à perche débrayable	472	40	209	44	124	42	73	41	63	50	66	45	7	34	1	30
Téléskis type "télécorde"	28	14	8	15	10	18	2	13	4	22	3	16	1	10		
Téléskis à enrouleur	172	18	25	16	19	18	9	18	5	22	6	17	1	10	1	18
Téléskis à câble bas	17	20	4	15	1	18	1	23	8	29	3	11				
Téléskis à corde bas	134	23	34	27	18	27	2	25	30	25	12	21	1	16		
Âge pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis du massif	32 ans		38 ans		36 ans		37 ans		39 ans		38 ans		27 ans		26 ans	

Annexe 6 – Le parc des autres installations

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
Type d'installation	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Funiculaire	19	48	20	47	24	45	24	46	24	47	24	48
Ascenseur incliné	6	26	4	30	3	31	3	32	3	33	3	34
Chemin de fer à crémaillère	5	70	5	71	5	72	5	73	5	74	5	75
Engins divers	2	68	2	69	2	70	2	71	2	72	2	72

	2020		2021		2022		2023		2024		2025		Age du plus ancien
Type d'installation	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	
Funiculaire	24	59	24	59	25	58	25	59	25	60	25	39	121
Ascenseur incliné	3	35	3	36	3	37	3	38	3	39	3	40	47
Chemin de fer à crémaillère	5	76	5	78	5	79	5	80	5	81	5	40	102
Engins divers	2	73	1	122	1	123	1	124	1	125	1	5	5

ANNEXE 7 – Évènements pris en compte dans l'analyse

Date accident	Catégorie accident	Catégorie	Nb blessés	nature blessé	cause	Conséquence	Localisation
17/08/2025	B	TSD	1	grave	Usager mal assis à l'embarquement	Chute du siège en fin de zone	Embarquement
27/12/2025	B	RDP	1	mort	Comportement usager - Imprudence	décès usager	Ligne
28/12/2025	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Appareil - Arrêt appareil	Débarquement
29/12/2025	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Chute usager	Débarquement
06/01/2026	B	RDP	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Choc usager/structure	Débarquement
13/01/2026	A	RDP	1	grave	déraillement avec câble non rattrapé	plaie à la tête, perte de	Ligne
14/01/2026	A	TSF	1	grave	Problème d'exploitation - Défaillance du personnel	Chute usager	Embarquement
21/01/2026	C	TSD	1	grave	cause externe - Tiers	Choc usager/véhicule	Embarquement
23/01/2026	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Choc usager/véhicule	Débarquement
26/01/2026	B	RAE	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Choc usager/structure	Débarquement
15/02/2026	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Chute usager	Débarquement
26/02/2026	B	RDP	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Usager - Chute de plain-pied	Ligne
27/02/2026	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Chute usager	Départ
08/03/2026	B	TRSM	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Usager - Chute de plain-pied	Ligne
12/03/2026	B	TSD	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Chute usager	Départ
19/03/2026	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Usager - Chute de plain-pied	Débarquement
19/03/2026	A	TSF	1	grave	Problème d'exploitation - Défaillance du personnel	Chute usager	Arrivée
21/03/2026	B	TSF	1	grave	Comportement usager - Maladresse	Usager - Chute de plain-pied	Débarquement
29/03/2026	A	TSD	1	grave	Problème d'exploitation - Défaillance du personnel	Chute usager	Départ
11/04/2026	A	TSD	1	grave	Appareil - Réglage	Usager - Coincement avec	Départ